



LA MÉTÉO: AVERSES, RISQUE D'ORAGES, DÉGAGEMENT,
VENTS MODÉRÉS. MINIMUM: 14°, MAXIMUM: 22°.
DEMAIN: CIEL VARIABLE. DÉTAILS PAGE A 2

MONTREAL, VENDREDI 5 SEPTEMBRE 1986, 102^e ANNÉE, N° 310, 68 PAGES, 4 CAHIERS

35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents, Îles de La Madeleine: 90 cents

Mulroney promet de «relancer» Montréal

Le cabinet fédéral a entériné hier un rapport du comité ministériel sur la relance

MICHEL VASTEL

de Montréal et M. Brian Mulroney est sorti de cette réunion de huit heures en promettant «une relance définitive de Montréal».

Selon le long rapport, présen-

té par le président du comité, M. Robert de Cotret, Ottawa annoncera, à partir d'octobre, une série de projets précis dans «sept axes moteurs de développement» pour l'ensemble de la région de Montréal:

■ le ministre des Finances a exposé à ses collègues du cabinet le projet de loi sur la création d'un Centre bancaire international, projet de loi qui devrait

suivre de peu le discours du Trône en octobre;

■ le premier ministre a évoqué plusieurs projets d'investissement, notamment dans le parc industriel de Bécancour;

■ le gouvernement reste engagé à maintenir les industries aérospatiales et aéronautiques, ce qui pourrait laisser entendre que Canadair ne perdra pas tout de l'entretien des F-18;

■ dans le secteur de l'auto-

bile, «on travaille fort sur le projet de General Motors à Boisbriand», a dit M. Mulroney, soulignant que ce sont les conservateurs qui ont relancé le secteur de l'automobile au Québec (avec Hyundai), secteur «gravement négligé par les libéraux depuis longtemps»;

■ industries culturelles: le premier ministre s'est engagé à

voir MULRONEY en A 2

Les «promus» fêtent leur rentrée...



La tradition de l'initiation ne s'est point perdue sur le campus de l'Université de Montréal. Ces nouveaux étudiants admis au département d'informatique s'adonnent d'autant plus à cœur joie aux festivités de la rentrée qu'ils font partie des chanceux que le contingentement n'a pas refoulés.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Des milliers ont dû magasiner avant d'entrer à l'université

«Mon dossier scolaire n'était pas assez fort et j'ai été refusé en médecine dentaire. J'ai cependant été accepté en biochimie, mon deuxième choix.»

NICOLE BEAUCHAMP

Aucun accent de dépit ni de déception dans les propos de Daniel Poitras, 19 ans. «Je visais d'abord à me placer les deux pieds à l'université, quitte à retenter d'entrer en médecine dentaire l'an prochain», reprend-il, visage souriant dans sa robe de nuit de mère.

Ils étaient une centaine de jeunes, hier midi, tout aussi drôlement accoutrés, qui bouffonnaient sur la pelouse du centre communautaire de l'Université de Montréal.

Les festivités de la rentrée universitaire battent en effet leur plein sur le campus et colorient la tradition encore bien vivace de l'initiation des «promus» à l'institution de haut savoir. A l'Université du Québec à Montréal (UQAM), la rentrée aura lieu lundi.

Dans ces deux établissements francophones, environ 18 650

nouveaux étudiants réguliers entreprendront ou continueront des études de premier cycle menant à un baccalauréat ou à un certificat. En fait, la majorité d'entre eux forment une cohorte de finissants des cégeps et collèges.

Mais avant le jour J de la rentrée, des milliers de cégepiens comme Daniel Poitras ont d'abord «magasiné» leur place. Dans la course aux filières qui, espèrent-ils, leur permettront d'éviter les culs-de-sac et de réaliser leurs aspirations, ils cherchent à s'en garantir l'accès.

«En vue de la rentrée de l'automne 84, 32 266 collégiens ont adressé 85 471 demandes d'admission dans les diverses universités québécoises. Chaque candidat a donc fait en moyenne 2,65 demandes, soit à l'intérieur d'une même institution selon ses choix de programmes d'études ou dans plus d'une université», affirme M. Yvon Bousquet de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec.

D'après lui, 89 p. cent ont été admis dans au moins un pro-

voir PLACE en A 2



Françoise Gaudet-Smet

1902-1986

«C'était une femme en avant de son temps»

Françoise Gaudet-Smet est décédée hier à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières des suites d'un cancer du sein.

LILY TASSO

Elle aurait eu 84 ans le mois prochain.

Elle laisse dans le deuil son fils, François Smet, sa bru, Jeanne, ainsi que cinq frères et sœurs.

Les funérailles seront concé-

lées samedi à 14 h 30 à la cathédrale de Nicolet par Mgr Albertus Martin, évêque du diocèse de Nicolet, Mgr Laurent Gaudet, frère de la défunte et ancien supérieur du Séminaire de Nicolet, et plusieurs autres évêques. A la chorale de la cathédrale se joindront des chanteurs, membres de l'Union des artistes. Françoise Gaudet-Smet sera ensevelie dans le caveau de la famille à Saint-Sylvestre où l'ont précédée ses deux

voir FEMME en A 2

Le cadet des Hilton se tue dans un accident

SAINT-CLET — Le plus jeune des quatre membres des Fighting Hilton, Stewart, qui aurait célébré son 18ème anniversaire en décembre, a péri, en fin d'après-midi hier, dans un accident routier survenu près de Rigaud, à l'ouest de Montréal.

Sa jeune amie de 17 ans, Lucie Diotte, de Rigaud, où est également domiciliée la famille Hilton, a aussi péri dans la tragédie.

Selon les premiers témoignages recueillis, Stewart semble avoir perdu le contrôle de sa voiture de marque Mazda, alors qu'il filait sur la Route 340. Le véhicule a dérapé sur quelque 35 mètres avant de s'écraser dans un fossé.

Le premier témoin arrivé sur les lieux affirme que le jeune boxeur respirait toujours à ce moment-là et a même prononcé quelques mots. Les deux jeunes gens, sous la force de l'impact, étaient à moitié sortis du pare-brise fracassé.

Quelques secondes plus tard, malheureusement, l'auto prenait feu et les secouristes n'ont pu intervenir.

La voiture a été transportée à

voir HILTON en A 2

AUJOURD'HUI

PROJET DE \$100 MILLIONS

Le groupe SNC s'engage à construire deux tours à bureaux de 21 et 33 étages sur les terrains de l'ancien collège Sainte-Marie, entre le complexe Desjardins et la Place Ville-Marie.

page A 3

SANTÉ

Pour réduire le coût des soins de santé, au Québec, il est primordial de modifier notre mode de vie, affirme un expert étranger devant la Commission Rochon.

page B 1

LA DUFRESNE

Ses rêves démesurés, Diane Dufresne les réalise dans son dernier spectacle-party, *Top secret*, qu'elle présente depuis hier au Théâtre du Nouveau-Monde.

page B 4

SOMMAIRE

Annonces classées	A 11, B 12 à B 15, C 2 à C 5
Arts et spectacles	
— Informations	B 4 à B 9
— Horaires	B 10, B 11
Bandes dessinées	B 13
Décès, naissances, etc.	C 6
Économie	A 9 à A 14
Éditorial	B 2
Êtes-vous observateur? ...	B 13
FEUILLETON	
Red Fox	B 15
Horoscope	B 14
Le monde	C 1
Mots croisés	C 3
«Mot mystère»	C 3
Quoi faire aujourd'hui	B 10
Télévision	B 5
Tribune libre	B 3
TABLOÏD SPORTS	
Mots croisés	14
Réjean Tremblay	5

La police réussit à empêcher les obsèques des victimes de Soweto

JOHANNESBURG (d'après AFP, AP, UPI et Reuter) — Un état d'insurrection régnait hier soir à Soweto, cité noire de deux millions d'habitants en banlieue de Johannesburg, à l'issue d'une journée de grève générale et de violente confrontation entre forces de sécurité et des dizaines de milliers de personnes rassemblées malgré les interdictions pour enterrer 16 victimes de la lutte anti-apartheid.

En vertu de l'état d'urgence

proclamé le 12 juin dernier et des restrictions supplémentaires imposées la veille, y compris de nouvelles mesures de censure, un bilan disponible d'après des témoins faisait état d'une femme écrasée par un train.

En fin d'après-midi, la police avait signalé via le Bureau officiel de l'Information n'avoir enregistré «ni mort, ni blessé».

À Pietermaritzburg, la Cour suprême du Natal a invalidé en les qualifiant d'«excessives et horribles» les dispositions

sur la censure annoncées la veille. «Il est impossible que le Parlement ait pu vouloir accorder ces pouvoirs à la police», a statué le tribunal.

Pendant ce temps au Cap, l'opposition blanche libérale (Parti fédéral progressiste, PFP) remportait les deux élections partielles de Pinelands et Claremont, mais la victoire était prévue, si bien que le Parti national au pouvoir n'avait pas présenté de candidats.

À Washington, le président

Ronald Reagan, désireux d'éviter une collision avec un Congrès galvanisé contre l'apartheid, a renouvelé les sanctions limitées imposées le 9 septembre dernier contre Pretoria (interdiction d'importations de pièces d'or, d'exportations d'ordinateurs et de certains prêts bancaires) en précisant que «des mesures additionnelles sont à l'étude en consultation avec les alliés».

Le Japon, qui a eu l'an der-

voir OBSÈQUES en A 2



ALORS QUOI! CHE PEUX PLUS M'CASHER LA GUEULE DANS LES ESNECALIERS SANS QU'ON M'PRENNE POUR UN CHAUFFEUR D'AUTOBUCHE, CHTIE!

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!

TRUST GENERAL

DÉPÔTS GARANTIS

10 1/4%	9 1/2%	7%
5 ans	2 ans	compt. termes
taux fixe	taux fixe	date
		d'ouverture
		5 novembre 86

Taux sujets à confirmation
1/8% pour les personnes âgées de 60 ans et plus sur les certificats de dépôts garantis 1 à 5 ans

FONDS DE PLACEMENT*

Actions canadiennes	12,8 %
Obligations	19,9 %
Hypothèques	12,4 %
Actions américaines	36,7 %

*Rendement du 1^{er} août 1985 au 31 juillet 1986

BÉNÉFICES PLUS

7,33%
10 000\$ et plus

Bénéfices Plus: un compte d'épargne performant puisque vous profitez d'intérêt plus élevé selon votre solde moyen mensuel.

Securitas
Laval, Place du Carrefour, 682-3200
Pointe Claire, 953, boul. St-Jean, 692-5676
Ville-Marie, Centre Rockwell, 343-5114
Oshawa, 1, rue de l'Église, 739-3265
Montréal, 1000, Université, 871-2200
André, Place St-Hubert, 385-6780
LaSalle/Carrefour Angrignon, 366-0700
Rive-Sud, Place Proton, 866-2500
Conseillers: J. G. 825-8101 • St-Hubert 433-6677
• Dorval 667-3333 • Miramichi 782-4000
• Repentigny 871-7536 • Longueuil 851-3181
• St-Hubert 462-1680 • St-Jacques 773-7680
• Gravel 375-8461

MULRONEY

SUITE DE LA PAGE A 1

renforcer la vocation de « métropole culturelle du Canada français » pour Montréal;
■ tourisme: le gouvernement se prépare notamment à relancer l'industrie des congrès et du tourisme, « c'est fondamental », a précisé M. Marcel Masse, qui a incidemment été nommé hier vice-président du comité de relance de Montréal;
■ transports: plusieurs ministres ont refusé d'identifier ce secteur comme un « pôle de développement » et le gouvernement semble être dans l'indécision, notamment à la veille du dépôt du rapport Sauriol sur les aéroports de Montréal et Mirabel.

M. De Cotret a par ailleurs précisé que les interventions du gouvernement fédéral dans la région métropolitaine respectent trois principes:
■ bâtir sur les forces existantes;
■ maintenir les industries traditionnelles de la métropole;
■ développer des « axes du futur ».

Il ne s'agissait hier que d'adopter un rapport préliminaire mais cela constitue plus qu'une « ébauche », a précisé M. De Cotret. Le comité ministériel de relance de Montréal, dont la composition devra être remaniée pour y inclure de nouveaux ministres comme Mme Monique Landry ou M. Pierre Cadieux, se donne jusqu'au mois d'octobre pour préciser la nature de ses interventions et commencer à les annoncer.

La présentation de M. De Cotret, appuyée par un diaporama, ressemble aux grands livres

blancs auxquels le Parti québécois, en particulier M. Bernard Landry, avait habitude les Québécois au début de son premier mandat.

Mais il ne faut pas attendre de décisions spectaculaires dans des secteurs comme ceux de l'aéronautique ou de l'automobile avant l'automne.

Le premier ministre a promis de faire de Montréal « la pierre angulaire du développement économique du Québec ». Profitant d'un véritable blitz publicitaire au cours duquel pas moins de 15 ministres ont participé à des entrevues ou émissions de radio et de télévision, M. Mulroney a pris crédit, avec son homologue provincial d'ailleurs, de la relance des investissements étrangers à Montréal.

« On a joué un rôle important dans le passé et nous allons jouer un rôle très important dans l'avenir », a promis M. Mulroney, pour assurer une relance définitive de Montréal. On veut éviter des affaires de broche-à-foin », a conclu le premier ministre pour expliquer la lenteur du gouvernement fédéral à annoncer des projets précis.

Ce comité ministériel sur la relance de Montréal, et le comité consultatif présidé par M. Laurent Picard, doyen de la faculté de Gestion de McGill, avait été créé l'hiver dernier à la suite de l'hémorragie d'emplois qui affaiblissait l'est de Montréal.

Dans la soirée, le premier ministre s'est rendu à deux réceptions, l'une en l'honneur des dix ans de L'Actualité et l'autre organisée par le Parti conservateur. Il devait rentrer en soirée à Ottawa pour célébrer le premier anniversaire de son fils Nicholas.

OBSÈQUES

SUITE DE LA PAGE A 1

nier \$2,86 milliards d'échanges avec l'Afrique du Sud, a fait savoir à M. Pik Botha, en visite à Tokyo, qu'il prendrait de nouvelles sanctions si Pretoria ne mettait pas fin à l'apartheid, système sous lequel 4,8 millions de Blancs exercent le pouvoir aux dépens de 29 millions de non-Blancs.

D'autre part, la Grande-Bretagne a renoncé à son opposition à des sanctions de la CEE et celle-ci pourrait prendre une décision dès ce week-end. Le secrétaire au Foreign Office, sir Geoffrey, représentant la CEE, se rendra ensuite à Washington pour des consultations avec les dirigeants américains.

A Washington toujours, le pasteur noir Jesse Jackson, émergent d'un entretien avec l'ambassadeur sud-africain Herbert Beukes, a annoncé qu'il n'assisterait pas, dimanche, à l'intronisation de Mgr Desmond Tutu comme primat anglican d'Afrique du Sud « afin de ne pas faire le jeu du régime ». Le visa accordé au pasteur est valide pour 36 heures et interdit tout contact et discours politique.

Des mercredi soir, l'opposition anti-apartheid, rassemblée sous la triple bannière du

Conseil sud-africain des Eglise (SACC), de la plus importante des centrales ouvrières du pays (COSATU) et de l'Association civique de Soweto (SCA), qui est une sorte de conseil municipal parallèle, avait averti que la population défierait l'interdiction des obsèques collectives et observerait une grève générale.

Selon le Labour Monitoring Group (LMG), institut indépendant, la grève a été suivie à 86 p. cent. Ce débrayage massif, marquant aussi le 2^e anniversaire du début de l'actuelle vague d'agitation, est « le plus significatif » de tous ceux organisés à Soweto depuis 1976, année du soulèvement étudiant qui avait fait 600 morts en 12 mois d'émeutes, souligne le LMG.

Le régime a réussi à empêcher les obsèques collectives de 16 des 24 victimes des affrontements sanglants du 26 août à Soweto à propos de la grève des loyers, mais au prix de nombreux affrontements dans le stade de Jabavu, à l'église Regina Mundi, dans les rues de Soweto ainsi que dans le cimetière d'Avalon.

En fin d'après-midi, un ministre anglican de Soweto a assuré que le nombre des dépouilles inhumées hier, plus ou moins à la sauvette et pas nécessairement en présence de leurs familles, s'élevait à quinze.

LES ROUTES À ÉVITER

■ A compter de 19 h 30 ce soir et jusqu'à 15 h 30 lundi, deux voies sur trois de l'autoroute 40 seront fermées en direction ouest, sur une distance d'un kilomètre, depuis la sortie du pont de l'île-aux-Tourtes jusqu'à la jonction des autoroutes 40 et 540 à Vaudreuil, en raison de travaux de réfection. Les automobilistes qui prévoient se rendre à Ottawa pour le week-end seraient donc sages d'en tenir compte.

Par ailleurs, l'équipe de construction qui travaille depuis mai du côté est de l'autoroute 25, sur une distance de 1,2 km entre Laval et l'île Saint-Jean, à Terrebonne, devrait déménager ses pénates du côté ouest au cours de la semaine prochaine. La circulation sera maintenue sur deux voies en direction sud, entre 6 h et 9 h le matin du lundi au vendredi, ainsi qu'à compter de 15 h le dimanche et jusqu'à 9 h le lundi matin, afin de minimiser les ralentissements durant le week-end. Aux autres heures, les automobilistes ne pourront compter que sur une seule voie. Les véhicules à largeur excessive sont interdits sur ce tronçon de l'autoroute 25 pendant la durée des travaux.

Enfin, pour accélérer les travaux sur l'autoroute Décarie, les voies en direction sud et nord seront complètement fermées à la circulation entre Jean-Talon et Côte Saint-Luc, à compter de 22 h vendredi et jusqu'à 20 h samedi.

La Quotidienne à trois chiffres 310 à quatre chiffres 3632 Tirage d'hier

LA MÉTÉO

Vendredi 5 septembre 1986
AUJOURD'HUI: Min.: 14° Max.: 22°
PLUÏE/NUAGEUX, RISQUE
D'AVERSES ET ORAGES EN MATINÉE
DEMAIN: BEAU

Québec			
	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	12	28	Nuag. aver.
Outaouais	14	22	Nuag. aver.
Laurierides	14	22	Nuag. dega.
Contons de l'Est	13	23	Averses, or.
Mauricie	13	23	Nuag. aver.
Québec	13	20	Nuag. aver.
La-Saint-Jean	12	18	Aver., orag.
Rimouski	10	18	Nuag. aver.
Gaspésie	5	18	Ensol., nu.
Bas-Caraïou	3	16	Ensol., nu.
Sept-Îles	3	16	Ensol., nu.

Canada			
	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	10	24	Poss. nuag.
Edmonton	5	18	Pluie
Regina	5	19	Engorgement
Winnipeg	8	21	Averses
Toronto	18	22	Engorgement
Fredericton	2	18	Poss. nuag.
Halifax	5	16	Poss. nuag.
Charlottetown	4	13	Poss. nuag.
Saint-Jean	7	12	Bruine

Canada

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	14	19	N.-Orléans	23	32
Buffalo	18	27	Pittsburgh	18	27
Chicago	20	28	S. Francisco	14	22
Miami	25	34	Washington	19	24
New York	18	23	Dallas	22	33

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	6	16	Madrid	18	31
Athènes	22	32	Moscou	8	14
Acapulco	25	33	Mexico	13	24
Berlin	7	17	Oslo	5	16
Bruxelles	20	20	Paris	10	18
Buenos Aires	5	15	Rome	11	30
Copenhague	10	16	Séoul	21	27
Genève	7	26	Stockholm	8	14
Hong Kong	26	29	Tokyo	25	35
Le Caire	22	32	Trinidad	24	30
Lisbonne	19	33	Vienne	12	21
Londres	8	19			

Françoise Gaudet-Smet, une « femme dépareillée »

■ Françoise Gaudet-Smet ne sera pas au Salon du Livre cette année, mais ses livres y seront: le deuxième tome de ses mémoires, qu'elle voulait publier en six volumes, et la 27^e édition de l'agenda *Aujourd'hui*.

JEANNE DESROCHERS

Le cancer a emporté, après sept ans de luttes, de victoires et de rechutes, cette vedette connue dans les coins les plus reculés du Québec, que la télévision avait rendue encore plus présente dans les foyers ces derniers 20 ans. Elle aurait eu 84 ans en

octobre. Elle était la doyenne du Cercle des femmes journalistes, dont elle fut présidente pendant deux ans.

Hospitalisée à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières depuis le début de juin, elle recevait encore jusqu'à cette date, chaque semaine, des groupes de femmes désireuses de voir et d'entendre celle qui n'a cessé depuis 50 ans de partager avec elles ses enthousiasmes pour l'artisanat, pour la vie rurale, pour la botanique, pour la naturopathie.

Ses lectrices et ses auditrices ne lui ont jamais ménagé les té-

moignages; comme rédactrice au *Journal d'agriculture*, directrice-fondatrice de *Paysana* (de 1938 à 1949), rédactrice du courrier des lecteurs de LA PRESSE, directrice-fondatrice du centre social de Claire-Vallée (à Saint-Sylvestre, comté de Nicolet) ou comme animatrice à la télévision, elle a toujours reçu d'énormes sacs de courrier.

Depuis quelques années, on venait par pleins autobus, deux ou trois fois la semaine, l'entendre parler à son secrétariat de Gaudet-Bourg, à Aston-Jonction.

Depuis l'époque de *Paysana*, Mme Smet avait popularisé l'ex-

pression « femme dépareillée » utilisé par le chanoine Tessier pour décrire la femme rurale veillant à tout. On ne peut trouver mieux pour qualifier celle dont les mérites ont été reconnus par l'Ordre du Canada, l'Ordre du Québec, la médaille Benemerenti (pour la qualité de son oeuvre éducative), la médaille d'or du lieutenant-gouverneur (pour sa fidélité à l'oeuvre terrienne), le prix littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste, l'Ordre de la fidélité française.

Le deuxième tome de ses mémoires, *Par coeur*, arrive un peu plus d'un an après le premier, *Par oreille*.

FEMME

SUITE DE LA PAGE A 1

maris, Paul Smet et Samuel Brisson.

« Je perds une amie très chère et c'est le Québec tout entier qui voit disparaître une personnalité irremplaçable dont l'authenticité, la chaleur, la verve si colorée et l'hospitalité sans limite, fixeront à jamais son souvenir dans nos mémoires », a confié hier Mme Renaude Lapointe, sénateur et ancienne journaliste à LA PRESSE.

Hospitalisée depuis le mois de juin, Mme Gaudet-Smet avait subi une fracture de la hanche, il y a trois semaines, à la suite d'une chute au moment où elle devait quitter l'hôpital. L'intervention chirurgicale la laisse six jours dans un état comateux. À peine se remet-elle qu'il lui faut subir une nouvelle opération, cette fois pour un problème relié aux artères. « Si je ne peux plus travailler, qu'on me laisse mourir en paix », avait-elle dit.

C'est alors qu'elle convoque son fils et sa bru, afin de faire les arrangements en prévision de ses funérailles. « Si vous aviez été là, vous vous seriez bien amusés », avoue François. « Elle nous a suggéré entre autres le nom d'un entrepreneur parce qu'il n'était pas loin et coûterait donc moins cher », ajoute-t-il.

« Elle nous a même indiqué la robe avec laquelle elle voulait être ensevelie, une robe en batik dans les tons de rose, celle qu'on la voit porter sur la couverture de *Par oreille*, le premier tome de son autobiographie », rapporte de son côté Jeannine.

« Elle nous a même indiqué la robe avec laquelle elle voulait être ensevelie, une robe en batik dans les tons de rose, celle qu'on la voit porter sur la couverture de *Par oreille*, le premier tome de son autobiographie », rapporte de son côté Jeannine.

Gaudetbourg, toujours ouvert

Son enthousiasme, sa con-

fiance dans la vie et tout ce que sa longue expérience lui avait appris, Françoise Gaudet-Smet n'a cessé de les partager avec les femmes du Québec, au cours d'une carrière de plus d'un demi-siècle. « Je ne vais pas attendre d'être couchée six pieds sous terre avec des fleurs sur le ventre pour transmettre mon héritage », répétait-elle souvent dans ce langage pittoresque qui la caractérisait.

C'est pourquoi elle a créé Gaudetbourg à Aston Junction, il y a 13 ans, dans ce qui avait été la maison de son enfance. C'est une sorte de musée de l'artisanat et du régionalisme, un lieu où les gens se rendent presque en pèlerinage pour un retour aux sources. « Dès mardi prochain, je reçois un groupe. Gaudetbourg restera ouvert et sera augmenté de la collection personnelle que Françoise gardait dans sa maison de Claire-Vallée », promet Jeannine Smet.

D'autre part, Simonne Chartrand raconte que Françoise Gaudet-Smet lui a fait connaître la vie des femmes qui ont bâti le pays en l'emmenant, à l'âge de 18 ans, faire un tour des colonies et des fermes en Abitibi, au Temiscamingue et au Lac-Saint-Jean. « J'ai appris alors ce qu'était le Québec, le courage de ces femmes, leur habileté », dit-elle.

Elle ajoute que Françoise Gaudet-Smet l'a énormément influencée et aidée à être sereine et confiante lorsqu'elle était jeune mère de six enfants et que son mari Michel était souvent absent. « Parlez-moi de demain », disait toujours François quand le présent laissait à désirer.

Pour sa part, Denise Boucher rapporte qu'elle avait 16 ans lorsque Françoise l'avait invitée pour la première fois à passer l'été dans sa maison de Claire-

Vallée. « Les mercredis, elle recevait les fermières et en fin de semaine les citadins, les porteurs de la modernité, les poètes, les cinéastes, tous ceux qui représentaient le nouvel art », se souvient l'auteur des *Fées ont soif*, rappelant que Françoise Gaudet-Smet avait été la première à publier une nouvelle de Germaine Guèvremont, en l'occurrence *En pleine terre*.

Denise Boucher qualifie de paradoxe le besoin qu'avait Françoise d'être présente dans l'actualité de la création, tout en ne reliant pas son attachement à la femme rurale. « Peu de gens savent qu'elle a visité 38 pays en prenant la peine dans chacun d'eux d'apprendre par coeur les poèmes d'au moins deux poètes contemporains importants », poursuit Denise Boucher.

Ancrée dans un passé qu'elle ne cessait d'évoquer pour la pérennité de ses valeurs à plus d'une génération de Québécois, Françoise Gaudet-Smet n'en a pas moins été une femme de son temps, et même en avant de son temps. Cela aussi peut sembler paradoxal. Elle a été, en 1948, la première femme à s'adresser à un conseil des évêques réunis à Joliette, pour leur parler des femmes rurales. « Je ne me laisserai pas impressionner par toutes vos bedaines violettes », leur avait-elle servi en les amenant à admettre que les femmes existent pour faire autre chose que de les servir, rapporte François Smet.

Gaston Miron, qui a fréquenté longuement Claire-Vallée dans les années 50 et 60, apporte aussi son témoignage: « J'étais toujours fasciné par sa vitalité, sa capacité de travail et d'action, mais surtout par son esprit toujours en éveil, bouillonnant d'idées et de projets ».

PLACE

SUITE DE LA PAGE A 1

gramme de leur choix. Mais les chiffres changent quand on les regarde sous l'angle des demandes d'admission dans des facultés, départements ou programmes d'études où l'on contigent. Dans l'ensemble, on a refusé presque une demande sur cinq (19,4 p. cent) pour la rentrée de 84.

À l'Université de Montréal, cette année, on a répondu par un refus à 10 152 « choix de programme » à cause d'un manque de places. « On parle automatiquement des programmes contingents », précise M. Fernand Boucher du bureau du registraire.

En divisant ce chiffre par trois en raison du phénomène des demandes d'admission multiples, à peu près 3 350 étudiants ont dû rappliquer ailleurs ou se rabattre sur une autre voie.

Il y a une quarantaine de programmes contingents des l'entrée au premier cycle des études

à l'Université de Montréal et dans ses grandes écoles affiliées: médecine vétérinaire, Polytechnique, Hautes Etudes commerciales. Outre la faculté de Médecine où le gouvernement en limite l'accès (163 places), tout le secteur des sciences de la santé (optométrie, pharmacie, physiothérapie etc.) tombe sous le coup du contingement.

Quelques exemples suffisent à faire comprendre le « magasinage » des étudiants: médecine dentaire, 85 places; droit, 335 places; informatique, 200 places; Polytechnique, 725 places; HEC, 650 places. Dans le domaine des sciences sociales, les places en psychologie, psychoéducation, service social et relations industrielles sont aussi comptées.

À l'UQAM aussi, près de 25 programmes d'études sont contingents: communications, sciences juridiques, informatique de gestion, Bac en adminis-

tration, etc. Est-ce à dire qu'entrer à l'université signifie passer à travers des goulots d'étranglement? Pas tout à fait.

« Habituellement, les raisons pour lesquelles des universités restreignent l'accès à certains programmes d'études tiennent à la capacité d'accueil des locaux, aux équipements de laboratoire et autres et aux ressources professorales. Si le rapport étudiants/professeur devient trop élevé dans un groupe de cours, c'est l'encadrement des étudiants qui en prend pour son rhume », explique M. Jacques L'Écuyer, président du Conseil des universités du Québec.

Dans tous les cas, les cégepiens connaissent par coeur le mécanisme des admissions dans les universités. Pour eux, c'est même une hantise que de calculer tout au long de leurs études collégiales leurs résultats scolaires et leurs crédits en fonction de la fameuse cote Z qui renforce ou augmente leurs chances

d'être acceptés dans telle ou telle filière universitaire.

« On savait que c'était difficile d'entrer en pharmacie », s'exclamait hier une bande de nouveaux étudiants en pharmacie à l'Université de Montréal, l'air de savourer cette première manche d'une épreuve éliminatoire à long cours.

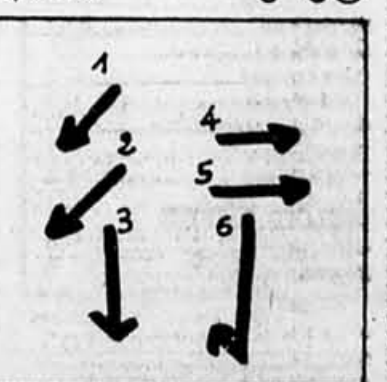
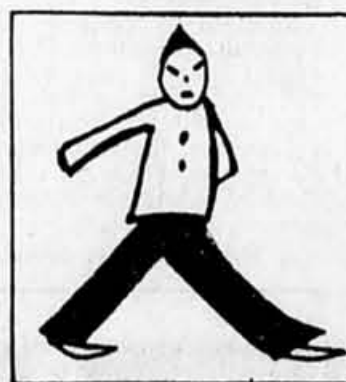
Et que font les recalés ou les candidats refoulés aux portes de leur premier choix? À l'instar de Daniel Poitras, beaucoup bifurquent sur des avenues connexes comme on leur conseille de le faire afin de se remettre en piste dans les facultés désirées ou de mûrir leur choix. « J'étais en biochimie (un programme contingent) l'année dernière parce que j'hésitais entre la médecine et la pharmacie. Plusieurs étudiants ont changé comme moi pour cette rentrée », dit Line Gauthier, admise en première année de pharmacie.

Le chinois pour tous

CLAIRE SACHSÉ FONTAINE

collaboration spéciale

72



IMAGE

MARCHER: Faire un pas en avant du pied gauche.
: Acheter le pas, en amenant à son tour le pied droit.

Les deux ensemble font: XING. Marcher, avancer alternativement les deux pieds.

La semaine prochaine: derniers caractères concernant la personne.

ENTRE LE COMPLEXE DESJARDINS ET LA PLACE VILLE-MARIE SNC construit deux gratte-ciel

Le centre-ville de Montréal sera doté prochainement d'une seconde Place Ville-Marie qui sera construite à proximité de la première. Cette fois, l'initiative du projet revient à la société SNC qui s'est associée, pour la circonstance, à la société de promotion immobilière Canderel.

DENIS MASSE

Le projet estimé à \$100 millions, est constitué de deux tours à bureaux, l'une de 33 étages, l'autre de 21. Elles seront érigées sur l'emplacement qu'occupait il y a encore une dizaine d'années le Collège Sainte-Marie, sur un terrain que les Pères Jésuites ont vendu au prix de \$5,6 millions et qui avoisine la célèbre église du Gesù.

La maquette des deux futures tours a été dévoilée hier, en fin de journée, alors qu'il a été donné le premier coup de pic. Les travaux seront, du reste, accélérés car la firme SNC voudrait occuper ses nouveaux locaux dans le moins haut des deux édifices, dès la fin de 1987. Pour ce faire, elle devra résilier son bail avec le Complexe Desjardins où elle occupe actuellement dix étages en vertu d'un contrat de location qui devait durer encore seize ans.

Les promoteurs n'ont eu aucun mal à décrocher les permis de construction nécessaires puisque cet emplacement échappe aux limitations de hauteur. Certains observateurs croyaient que la proximité de l'église du Gesù pouvait représenter un obstacle à la construction de tours dans son voisinage, mais le temple qui fut d'abord et avant tout la chapelle du Collège, reconnu plutôt comme bien culturel,

n'est pas classé comme un monument historique.

Le nouveau complexe sera désigné par le nom de « Place Félix Martin » en l'honneur d'un Jésuite qui fut le premier recteur du Collège Sainte-Marie, érudit et éminent historien, artiste et architecte. Le Père provincial de la Compagnie de Jésus au Québec, le Révérend Jean-Marie Archambault, s'en réjouit et ajoute qu'à sa connaissance c'est la première fois qu'on donne à un site le nom d'un jésuite depuis le retour de ces religieux au Canada, en 1842.

Les deux prestigieux édifices seront reliés entre eux par une galerie-verrière et entourés de jardins en terrasses. Au fond de la cour, se dressera l'église du Gesù qui continuera d'être un havre de ressourcement spirituel. Déjà la vente du terrain situé à l'arrière de l'église, en front de la rue Saint-Alexandre, avait permis récemment la restauration intérieure de l'église, probablement la seule de style baroque flamboyant en Amérique du Nord.

La Place Félix Martin sera donc aménagée au cœur du quartier historique que l'on commence à désigner du nom de « quartier des Trois-églises » et qui réunit en effet trois gros centres d'attraction religieuse, soit l'église Notre-Dame, la cathédrale Marie-Reine-du-Monde et l'église du Gesù. Il s'agit encore du premier projet commercial de cette envergure à être réalisé sur le boulevard Dorchester, à l'est de la rue Université, depuis dix ans.

Siège social de la SNC

Le projet qui sera réalisé en

deux phases, aura une superficie de plus d'un million de pieds carrés et abritera des bureaux et des magasins. Situé au nord du boulevard Dorchester, entre les rues de Bleury et Saint-Alexandre, le moins haut des deux édifices a été spécifiquement conçu pour le Groupe SNC qui l'occupera dans une proportion de 80 p. cent. Ce prestigieux siège social sera baptisé « Maison SNC » et s'élèvera à l'angle sud-est du complexe.

Petit bureau d'ingénieur-conseil fondé en 1911, le Groupe SNC est devenu au cours des derniers vingt ans l'un des chefs de file de l'ingénierie-construction aussi bien au Canada que dans le monde entier. Constituée en société en 1964, l'entreprise est devenue propriété de ses employés en 1967. Elle s'est depuis diversifiée tant au plan technologique que géographique et n'a cessé de donner naissance à des filiales. Elle a maintenant réalisé des projets d'envergure dans plus de 100 pays, totalisant des milliards de dollars d'exportations de biens et services.

Son associée, Canderel, est une société entièrement intégrée de promotion immobilière dans le secteur commercial, dont le siège social est à Montréal. Au cours des onze dernières années, Canderel a été l'une des sociétés immobilières les plus actives dans l'Est du Canada.

Si la première tour de 21 étages doit être terminée à la fin de 1987, la seconde, de 33 étages, ne sera entreprise qu'au printemps de 1988.

La revitalisation des abords de



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Dans l'ordre habituel apparaissent ici le président du Groupe SNC, M. Jean-Paul le président de Canderel, M. Jonathan Wener et le provincial des Jésuites, le révérend Jean-Marie Archambault. Derrière eux se profile la maquette du futur complexe de \$100 millions comprenant deux tours de 21 et de 33 étages.

l'ancien Collège Sainte-Marie, démolie en 1976, reliera les deux quartiers des affaires de Montréal, à l'est et à l'ouest, et rendra

à ce site longtemps négligé son attrait et sa popularité. L'architecture du gigantesque complexe a été réalisée par Toichins-

ky et Goodz tandis que l'entreprise générale de construction a été confiée à la firme Divco Limitée.

Poursuite de \$260 000 contre l'hôpital Maisonnette-Rosemont

Une famille de Rosemont a intenté hier une poursuite en dommages-intérêts de \$260 000 contre un médecin et l'hôpital Maisonnette-Rosemont où, le 3 juin dernier, un homme s'est pendu dans l'escalier de service.

JOYCE NAPIER

Dans sa poursuite, le père de la victime explique qu'il avait conduit à l'hôpital son fils de 31 ans qui menaçait de se suicider. Celui-ci y avait déjà été traité lors d'une autre crise de dépression.

Un médecin de la salle d'urgence, le Dr Alain Thibert, examina le malade et ordonna son hospitalisation jusqu'au lendemain matin. Un préposé conduisit ensuite le patient à sa chambre.

Quelques heures plus tard, le père reçut un coup de télépho-

ne d'un préposé, l'informant que son fils était disparu. Avec ses trois autres fils, il se lança à sa recherche, mais en vain. À 6 heures le lendemain matin, deux policiers se présentaient au domicile de la famille pour annoncer que le fils s'était pendu.

La victime, lit-on dans la requête, vivait avec ses parents et travaillait de façon saisonnière depuis 11 ans pour la Ville de Montréal. C'était « un être cher qui choyait tous ceux qu'il connaissait ».

La famille reproche au médecin de ne pas avoir administré au patient les soins requis. Le personnel infirmier aurait manqué à son devoir de surveillance et l'hôpital, de son côté, serait fautif « parce qu'il n'a pas le personnel qualifié pour donner les soins appropriés à un malade ».

\$1,5 million réclamé à Montréal-Est

Danielle Bernard, résidente de Montréal-Est, a intenté hier une poursuite de \$1,5 millions à titre de dommages contre la municipalité en soulignant que son mari a perdu la vie lors d'un match de hockey qui se disputait dans une arène appartenant à la ville.

Dans sa poursuite Mme Bernard explique que son mari, Michel Bernard, est décédé à la suite d'importantes blessures subies lors d'un match à l'arène du Centre récréatif Édouard-Rivest. Il est tombé près du filet qui était retenu par des tiges d'acier.

L'équipement de l'arène était dangereux et désuet, explique Mme Bernard et, en omettant de le remplacer, la Ville de Montréal-Est n'a pas respecté les règles élémentaires de sécurité.

Un parricide est acquitté

C'est à coups de poing et de pied que Gary Joyce, 32 ans, a abattu son père sexagénaire qu'il prenait pour le diable, dans leur maison de Westmount le 31 janvier dernier.

JOYCE NAPIER

Hier, après un procès qui n'a duré qu'une demi-journée, le juge Claude Guérin, de la Cour supérieure, a acquitté Gary Joyce, ancien adepte de la secte Hare Krishna, du meurtre de son père Alfred, pour cause d'aliénation mentale.

Mme Joyce, mère de l'accusé et femme de la victime, a expliqué au juge que le jour du crime, son fils, qui se disait souffrant, était allé à l'hôpital où on lui avait donné des médicaments pour le calmer. Il était revenu à la maison après quelques heures et s'était enfermé dans sa chambre.

Plus tard, d'expliquer le témoin, elle avait entendu des bruits qui provenaient de la salle de bain. C'était l'accusé qui, accroupi, tentait de rendre

ce qu'il avait dans l'estomac en disant qu'il allait ainsi se débarrasser du « diable » qui était en lui. En prenant sa mère par les deux bras il lui dit que le diable était dans la maison.

C'est à ce moment que la victime est intervenue pour secourir sa femme. L'accusé a alors sauté sur son père en criant : « Voilà le diable ! ». Mme Joyce a pris la fuite pour appeler une voisine. Mais il était déjà trop tard.

Au moment de son arrestation, l'accusé avait dit aux policiers qu'il voulait répandre la bonne nouvelle que le diable était mort.

Le Dr Jacques Talbot, psychiatre longtemps rattaché à l'Institut Philippe Pinel, a expliqué au tribunal que Gary Joyce souffrait d'hallucinations et entendait des voix. L'accusé a-t-il dit, est un schizophrène atteint d'une forme de psychose qui ne lui permet pas de distinguer le bien du mal. L'accusé, de dire le psychiatre, est incurable.

CÉCM, CÉPGM et Conseil scolaire de l'île de Montréal s'entendent

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM) et la Commission des écoles protestantes du grand Montréal (CÉPGM) continueront de faire partie du Conseil scolaire de l'île de Montréal pour au moins un an.

ANDRÉ PRATTE

Hier, après une impasse de trois mois, les deux commissions scolaires ont conclu une entente de principe avec l'organisme qui, depuis 13 ans, regroupe toutes les commissions de l'île.

S'il n'y avait pas eu d'accord hier, les deux plus grosses commissions scolaires de l'île auraient dû se retirer du Conseil scolaire, ce qui aurait eu pour effet d'augmenter les dépenses de la majorité des commissions de la métropole.

Rappelons que depuis un jugement rendu par la Cour suprême en décembre 1984, la CÉCM et la CÉPGM sont libres de se soustraire à la juridiction du Conseil scolaire. Depuis, elles ont cherché à réduire au mini-

mum les pouvoirs du Conseil tout en en restant membres pour profiter des avantages qu'il leur procure.

Parmi ses avantages, il y a au premier chef les taux d'intérêt favorables que permet la négociation centralisée des emprunts de toutes les commissions scolaires de la métropole.

Par le texte dont ont convenu hier après-midi les présidents des trois organismes concernés, les deux grandes commissions scolaires acceptent que le Conseil continue de planifier leur développement.

C'était le noeud de la négociation. Selon l'interprétation des fonctionnaires du Conseil, celui-ci continuera à déterminer où et quand des écoles seront construites ou renouvelées, en consultation avec les commissions scolaires.

La CÉCM et la CÉPGM n'ont accepté cette partie de l'accord qu'après avoir obtenu une plus grande autonomie en ce qui a trait à l'utilisation des sommes obtenues lors de la vente de leurs immeubles.

Pour le reste, l'accord confirmera la diminution des pouvoirs du Conseil sur les deux commissions qui a résulté du jugement de la Cour suprême.

Ainsi, le Conseil scolaire ne pourra plus intégrer la CÉCM et la CÉPGM à des programmes à l'échelle de l'île sans leur accord. Déjà le printemps dernier, les deux commissions se sont dissociées de la politique de subvention des repas dans les écoles mise sur pied par l'organisme métropolitain. Chacune a ensuite établi sa propre politique alimentaire.

De plus, les deux grandes commissions scolaires n'auront plus à faire approuver leurs budgets par le Conseil.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que les représentants des six autres commissions scolaires membres du Conseil ont entériné l'accord hier soir.

La représentante de la Commission scolaire Sainte-Croix, Mme Lise Sita, a même voté contre l'entente de principe, affirmant que celle-ci permettra à la CÉCM et à la CÉPGM

« d'adhérer seulement aux programmes qui feront leur affaire, plutôt que de penser au bien commun des élèves de toute l'île ».

Les autres membres ont voté en faveur de l'accord qualifié par deux d'entre eux du « moindre de deux maux ».

Le président de la CÉPGM M. Allan Butler a paru donner à l'entente une portée plus grande que les autres parties concernées en affirmant à LA PRESSE qu'elle ne laissait au Conseil scolaire que le pouvoir d'emprunter au nom des commissions scolaires.

Son homologue de la CÉCM M. Michel Pallascio a déclaré de son côté que « le Conseil conserve ses pouvoirs généraux, mais, on a plus de souplesse dans les domaines où on le jugeait nécessaire ».

Avant de devenir officielle, l'entente doit être entérinée par les conseils des deux commissions scolaires lors de leurs réunions respectives mercredi soir prochain.

SOEURS LÉVESQUE

Tout dépendrait de la commission rogatoire du juge Mesiani

ROME (PC) — Les soeurs Micheline et Laurence Lévesque sauront au plus tard à la fin d'octobre si elles doivent subir ou non un procès en Italie pour possession d'héroïne. Le juge Francesco Mesiani, à préciser au cours d'un entretien téléphonique avec Le Quotidien de Chicoutimi que les orientations dans cette affaire ne devraient pas tarder à être confirmées des son retour en Italie, après avoir tenu au Québec une commission rogatoire qui doit débiter mercredi.

« D'ici la mi-octobre et peut-être la fin septembre, une décision concernant le procès sera prise en Italie. Après les interrogatoires au Québec, cela devrait prendre environ un mois en Italie avant que l'on fasse quoi que ce soit », a précisé le magistrat.

Peu bavard, le juge d'instruction a ajouté que la durée de son séjour en sol canadien dépendra du juge Jean-Pierre Bonin qui l'accompagnera au cours de la commission rogatoire.

« Tout dépend du dossier que

le juge canadien a entre les mains. Le temps que je vais passer au Canada ne dépend pas de moi, mais du juge de votre pays. Quand au dossier qu'il a préparé, je vais prendre le temps de l'étudier complètement avant de rencontrer les témoins », a-t-il précisé, laissant entendre que sa décision de recommander ou non un procès fera suite à l'enquête qu'il mènera au Canada et au dossier préparé par la justice canadienne.

Après avoir indiqué que les interrogatoires auront lieu à

huis-clos, le juge a précisé qu'une conférence de presse aura lieu mardi le 9 septembre.

Nouveau quotidien anglophone?

TORONTO (PC) — Le Toronto Sun, en association avec un groupe d'hommes d'affaires francophones, se prépare à lancer un nouveau quotidien anglophone à Montréal, a rapporté hier le Toronto Star.

Mais le président du conseil d'administration du Sun, M. Douglas Creighton, a affirmé dans une entrevue téléphonique que la nouvelle n'était pas exacte. Il a tout de même admis avoir rencontré une couple « d'associés » à Montréal.

« Nous ne cherchons pas la bagarre de quelque manière que ce soit, nous n'en sommes tout simplement pas rendus à ce stade. (Le Sun) a sondé le terrain à plusieurs endroits », a-t-il dit.

Selon le Star, M. Creighton et le groupe d'industriels québécois devaient dévoiler leur projet aujourd'hui, vendredi.

Forcené abattu par les policiers

PIKE RIVER (PC) — Un homme dépressif qui voulait s'attaquer à deux policiers avec une hache a été abattu d'un coup de revolver dans la soirée de mercredi, à quelques pas d'un centre d'accueil situé à Pike River, dans l'Estrie, près de la frontière américaine.

Depuis l'incident, Jean-Claude Bélanger, 41 ans, se trouve au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS). Il a reçu un projectile de calibre .38 dans le ventre. Selon la Sûreté du Québec il serait hors de danger.

M. Bélanger, un employé d'un

centre d'accueil privé, marié et père de deux enfants, souffrait de dépression depuis quelques jours.

Pour une raison inconnue, son malaise s'est accentué, mercredi. Il s'est emparé d'une hache, voulant tout briser. Son épouse a tenté de le raisonner, mais en vain.

La Sûreté du Québec de Cowansville a été appelée sur les lieux.

Peu avant l'arrivée des agents sur les lieux, le forcené était sorti de la maison et avait tué trois lapins et écorché l'un d'eux, sur la propriété voisine.

Les policiers ont rejoint l'homme à l'extérieur du centre d'accueil. M. Bélanger et les deux agents, dont la SQ a refusé de divulguer l'identité, discutaient, lorsque l'homme a brandi sa hache en direction des policiers.

Un coup de revolver a été tiré, atteignant gravement M. Bélanger qui s'est écroulé dans la cour du centre d'accueil.

Les ambulanciers avaient d'abord transporté le blessé à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins de Cowansville, mais son état est trop sérieux et il a été transféré au CHUS.

CAMPAGNE ÉLECTORALE DE MARCEL MASSE

Les accusations portées contre une organisatrice sont annulées

■ Trois accusations de fraude électorale portées contre Marthe Lefebvre, une organisatrice de la campagne électorale de 1984 du ministre fédéral de

JOYCE NAPIER

L'Énergie, Marcel Masse, ont été annulées hier par la Cour des sessions.

C'est à la suite d'une requête débattue par l'avocat de Mme

Lefebvre, Jean-Claude Hébert, que le juge Jean B. Falardeau, a annulé les accusations contre l'organisatrice.

On sait qu'en janvier dernier, à la suite d'une enquête menée par la Gendarmerie Royale du Canada, trois accusations avaient été portées également contre la société Lavalin Inc. pour avoir fourni au total une contribution financière illégale de \$3 500 à la campagne du dé-

puté de Frontenac, un associé de la société de 1974 à 1984. La société avait plaidé coupable et avait été condamnée à payer trois amendes de \$800.

À Theford Mines deux autres organisateurs de la campagne avaient été également condamnés à verser des amendes pour avoir eux aussi fait des contributions illégales à la campagne de M. Masse.

Dans le cas de Mme Lefebvre en avril dernier, l'avocat avait contesté la juridiction du juge de

paix Lise Colin devant qui Mme Lefebvre avait été sommée de comparaître. Me Hébert avait soutenu que le juge Colin n'avait pas la compétence pour s'occuper de cette affaire.

Il avait demandé à la Cour des sessions le mois suivant d'annuler les accusations contre sa cliente en invoquant la Charte canadienne des droits selon laquelle tout accusé a le droit de se faire juger par un tribunal impartial et indépendant. Les juges de paix sont des fonctionnaires qui peuvent être démis par le ministre de la Justice sans juste cause alors que les juges des cours fédérales et provinciales sont nommés à leur postes et peuvent y rester en principe, jusqu'à l'âge de la retraite.

Dans son arrêt, le juge Falardeau a noté que puisque le juge de paix dans cette cause ne constituait pas un tribunal indépendant, « on ne peut forcer une personne à comparaître pour répondre d'une nullité, le principal emportant l'accessoire ».

Les accusations contre Mme Lefebvre pourraient être portées de nouveau mais cette fois la prévenue comparaitrait devant la Cour des sessions où siège un juge dont le ministre de la Justice ne peut se débarrasser.

On sait que la GRC soupçonnait également M. Masse d'avoir violé la Loi électorale du Canada. Il a été blanchi de tout soupçon.

PLACE VILLE-MARIE

Le feu éclate au seul étage non pourvu de gicleurs

■ Un bref mais violent incendie survenu dans la nuit d'hier au dixième étage de la Place Ville-Marie a été rapidement maîtrisé par les pompiers, en dépit de l'absence de gicleurs.

ANDRÉ CÉDILOT

Le feu a pris naissance vers 4 h du matin dans un bureau du Montreal Trust où l'on entrepose de la papeterie. On ne connaît pas pour l'instant l'origine exacte de l'incendie. Chose certaine, personne ne travaillait à ce moment-là.

Des gardiens ont découvert le foyer d'incendie, mais n'ont pu s'en approcher à cause de l'intense chaleur.

Mandés à la rescousse, une

cinquantaine de pompiers, sous les ordres du capitaine Gilbert Lapalme, sont vite intervenus pour limiter le gros des dégâts au seul petit local du 10^e palier de l'édifice. Il leur a fallu une trentaine de minutes avant de maîtriser les flammes. Deux ascenseurs ont été inondés. La fumée a aussi causé des dommages.

En fin d'après-midi, hier, il n'y avait déjà presque plus trace de l'incendie. On avait même refait les murs.

Les pompiers ont eu des sueurs froides à un certain moment, puisque le feu grimpait vers le 11^e étage, où il n'y a pas non plus de système de gicleurs. Il en va de même des deux autres étages occupés par le Montreal Trust.

« Il n'y avait quand même pas de réels dangers de propagation, puisque le local possédait des murs coupe-feu. Quant à l'édifice, il est tout en béton. La structure est aussi résistante au feu », assure le directeur de la Place Ville-Marie, Réal Tessier.

Des boyaux d'arrosage et des extincteurs chimiques sont dispersés ça et là sur les 41 étages du vaste complexe en hauteur. Il y a aussi des gicleurs partout, sauf dans les bureaux du Montreal Trust.

L'institution financière, a expliqué Réal Tessier, n'a pas jugé bon d'installer ce genre d'équipements, parce qu'elle prévoit démanteler d'ici un ou deux ans dans un nouvel édifice situé à l'angle des rues McGill et de Maisonneuve.

D'ailleurs, rien ne l'oblige à le faire, puisque la Place Ville-Marie a été construite en 1960. Selon la loi, seuls les édifices de sept étages et plus construits depuis 1978 doivent être pourvus de systèmes de gicleurs. Les autres, comme la Place Ville-Marie, sont libres de le faire ou non, en vertu de ce que l'on appelle des droits acquis.

« Nous installerons des gicleurs, dès que le Montreal Trust aura quitté les lieux... », promet Réal Tessier, passablement énervé par l'incident.

Des pirates de l'air s'emparent d'un Boeing des PanAm à Karachi

■ KARACHI (AP) — Un jumbo jet des Pan American Airlines a été pris d'assaut et investi par des hommes en uniforme, tôt ce matin, sur l'aéroport de Karachi. Plusieurs coups de feu ont été tirés à l'extérieur de l'appareil.

Selon des responsables de l'aéroport, le Boeing 747, qui avait 280 passagers à son bord, effectuait la liaison Bombay-New York via Karachi et Francfort.

Le consulat américain à Karachi a confirmé la prise en main de l'avion par ces présumés pirates de l'air qui réclameraient d'être conduits à Chypre.

Selon certaines sources, quatre ou cinq hommes, portant l'uniforme bleu des forces de sécurité de l'aéroport, se sont rendus à bord d'une voiture auprès de l'appareil alors même que de nouveaux passagers montaient à bord. Ils ont tiré plusieurs coups de feu dans les airs — blessant deux bagagistes, selon un témoin — avant d'escalader l'escalier mobile qui était déjà en place.

Un témoin a affirmé que plusieurs des 13 membres de l'équipage avaient quitté l'appareil, à ce moment-là, et que les derniers avaient réussi à prendre la fuite, des qu'ils ont entendu les coups de feu. Aucun des passagers n'aurait toutefois eu le temps de suivre leur exemple.

Moto piégée

■ Le mécanicien d'un garage de motocyclettes a eu toute une surprise, hier, en apercevant sous le siège d'une moto qu'il s'apprêtait à examiner, un bâton de dynamite coupé en trois morceaux et relié à un détonateur, puis à l'allumage du véhicule.

C'est vers 15h40 hier après-midi que ce mécanicien du garage Duval Motos Sport, à Repentigny, a fait cette étonnante découverte. Alertés, les policiers municipaux sont arrivés sur les lieux quelques minutes plus tard, suivis des artificiers de la Sûreté du Québec.

La moto piégée avait été volée. Retrouvée dans la région de Joliette, elle avait été remorquée à Repentigny et se trouvait au garage Duval depuis lundi. Si quelqu'un avait mis en marche le moteur en tournant la clé, la bombe aurait explosé aussitôt.

Par mesure de précaution, on a formé un périmètre de sécurité de quelque 300 pieds à l'angle des rues Brien et Notre-Dame pendant que les artificiers travaillaient à neutraliser l'engin. La circulation a ainsi été perturbée un bon moment.

AUTOROUTE DÉCARIE

Bouchons records depuis le retour des vacanciers et des écoliers

■ Avec le retour du long week-end de la fête du Travail et la fin des grandes vacances d'été, la fameuse autoroute Décarie, fermée en partie à la circulation sur une distance de 6 km depuis le début de juillet, a connu ses pires bouchons de circulation de l'été cette semaine.

BRIGITTE GAUVREAU

Depuis mardi matin, les écoliers et vacanciers sont en effet de retour en ville. Au ministère des Transports, on avoue que ce retour oblige les automobilistes à s'armer de plus de patience sur le tronçon en chantier de l'autoroute Décarie. Mais les travaux vont néanmoins bon train. Et la mi-septembre, date prévue de leur parachèvement, demeure toujours l'objectif.

À cette heure, les travaux de démolition et de reconstruction des fondations et des joints de dilatation de l'autoroute sont pratiquement terminés sur les voies de gauche, dans les deux directions. Les ouvriers se sont mis à l'oeuvre, depuis quelques semaines, du côté des voies de droite. Et l'étape finale, celle de la pose du revêtement de béton bitumineux, est même déjà entamée en certains endroits.

Même si plus d'un automobiliste pourrait être en désaccord, au ministère des Transports, on trouve que, somme toute, l'été c'est bien passé sur l'autoroute en rénovation. La voie rapide Décarie est, en fait, la plus achalandée de la métropole avec, chaque jour, une moyenne de 132 000 automobilistes y circulant, rappelle un porte-parole du ministère.

BUTIN DE \$120

Quatre jeunes accusés du meurtre d'un dépanneur

■ Quatre jeunes gens, dont une adolescente de 16 ans, tous de Joliette, ont été mis en accusation, hier, pour le meurtre d'un pauvre homme de 63 ans, Roger Villemure, propriétaire d'un dépanneur. Le drame s'était produit le mercredi 2 juillet, dans le village voisin de L'Assomption.

ANDRÉ CÉDILOT

M. Villemure, qui vivait seul depuis plusieurs années, avait été tué durant son sommeil. Entrés par effraction, les voyous l'avaient assommé à l'aide d'un objet condonnant, avant de prendre la fuite avec la banale somme de \$120. Un parent de la victime avait signalé le drame à la police.

À partir de maigres indices découverts sur la scène du crime, les policiers de la Sûreté du Québec ont patiemment colligé la preuve qui a conduit, dans la nuit d'hier, à l'arrestation des quatre suspects, Daniel Pelletier, 18 ans, Martin Chartrand, 19 ans, André Rouleau, 20 ans, ainsi qu'une jeune fille de 16 ans, qui habitent tous la région de Joliette.

Le plus cocasse, c'est que deux des prévenus ont été arrêtés en pleine nuit, hier, lors d'une vérification de routine par les agents Jean-Claude Boisard et Jean Thibault, responsables de l'enquête. Quelques instants plus tôt, en effet, les deux détectives avaient vainement frappé à la porte d'une maison où ils pensaient trouver les deux hommes.

L'un des suspects, croit la police, s'était déjà rendu au dépanneur de l'Assomption. L'endroit, plutôt délabré, était surtout fréquenté par des habitués.

Les prévenus ont été accusés de meurtre au premier degré, hier, au palais de justice de Joliette. Au moins deux ont déjà été impliqués dans des affaires de vols. Daniel Pelletier était notamment en période de probation jusqu'au 14 novembre.

TRAFIC D'HÉROÏNE

Dominic Armini, seul des sept accusés à être passé aux aveux, connaîtra sa sentence le 15

■ Un Montréalais de 31 ans, Dominic Armini, qui s'est reconnu coupable sous sept chefs d'accusation de trafic d'héroïne et sous deux autres de conspiration, connaîtra sa sentence le 15 septembre.

GERMAIN TARDIF

Armini est le seul, parmi sept prévenus d'origine italienne, à être passé aux aveux dans des transactions de cette drogue depuis l'été 1984, représentant une valeur totale de \$750 000.

Les autres attendent leur procès. Le groupe comprend Giuseppe Armini, 49 ans, oncle de Dominic, Vincenzo, 29 ans, frère de ce dernier, Carmine Ricci, 48 ans, de Regina en Saskatchewan, Anthony Morello, 28 ans, Joe Morello, son oncle, 42 ans, Michel Simeone, 33 ans, et Frank Capot Greco, 33 ans.

Hier, devant le juge Roger Vincent, de la Cour des Sessions de la paix, lors des représentations des parties avant sentence, l'avocat de la poursuite, Me James Brunton, a suggéré qu'une peine de 16 ans de prison, même si elle était sévère, s'imposait dans ce cas pour diverses raisons telles que la gravité du crime, les

antécédents judiciaires du prévenu, le niveau des gens du milieu avec qui il faisait affaires et qui en font plus qu'un petit commerçant, les effets néfastes de l'héroïne comparativement aux autres drogues, le montant important versé par les agents doubles de la GRC et le coût élevé de l'enquête (environ \$1 million) qui a abouti à l'arrestation des sept, montant défrayé par les contribuables.

De son côté, l'avocat de la dé-

fense, Me Claude Olivier, a soutenu que la peine suggérée par la Couronne est exagérée pour 600 grammes d'héroïne.

Avec une telle sentence, selon lui, on commence à toucher les importateurs, ce que n'est pas Armini. Tout en reconnaissant la gravité du crime dont son client s'est avoué coupable, il a dit qu'une sentence de 10 ans de prison, bien que déjà énorme, serait plus raisonnable.

Résultats

Tirage du 03-09-86

20 27 41 44 47 49

no. complet: 34

Prochain tirage:

samedi 06 sept.

Gros lot (approx.):

1 800 000,00\$

GAGNANTS	LOTS	
6 6	1	1 710 233,80\$
5 6 +	4	161 522,10\$
5 6	148	3 338,30\$
4 6	9 025	105,20\$
3 6	179 833	10,00\$

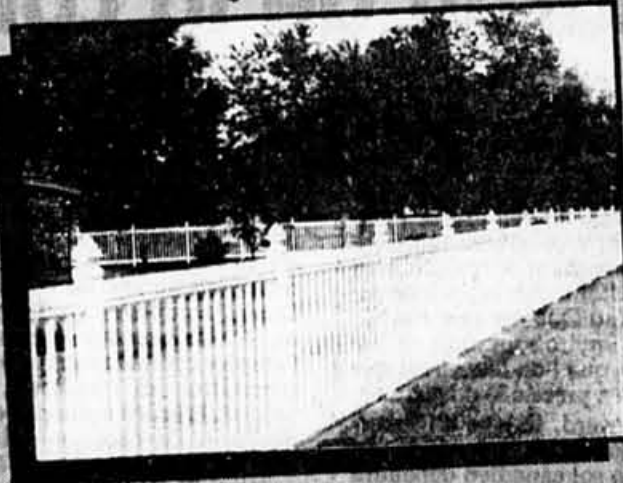
Ventes totales: 12 441 888,00\$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Provican

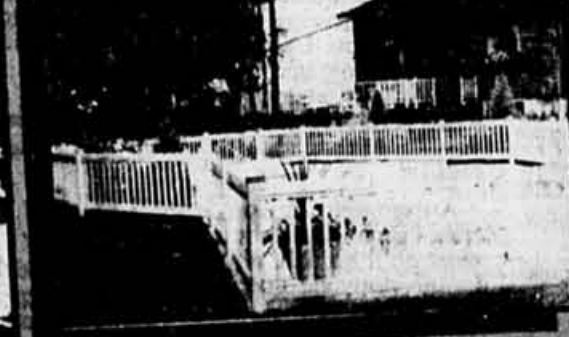
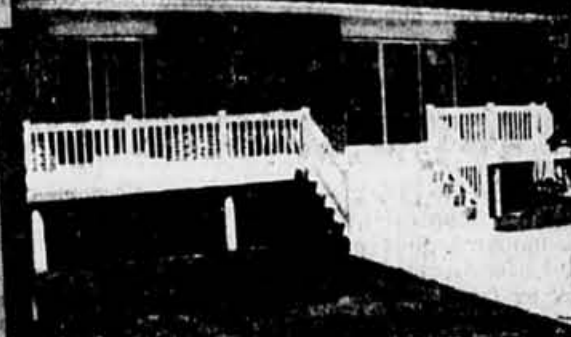
le chef de file de l'industrie de la clôture de P.U.C.



DES CLÔTURES ET DES PRODUITS QUI N'ONT BESOIN D'AUCUN ENTRETIEN

- Estimation gratuite à domicile
- Garantie 15 ans
- Vente de fin de saison rabais de 15% à 50%

Vous privilégiez d'une ambiance romantique agencée à un environnement propice au calme et à la détente. Vous avez ce désir de jouir pleinement du temps et de l'espace qui s'offre à vous. alors laissez-nous vous proposer L'ALTERNATIVE qui répond à votre personnalité.



- Agencement spécial selon vos goûts et besoins.
- Qualité et prix incomparables

3750, Richelieu, St-Hubert
(514) 875-2059

2510, boul. Le Corbusier, Laval
(514) 682-4419



TERRAIN CONTAMINÉ DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Québec donne 10 jours à la Ville pour entreprendre le nettoyage

Le ministère de l'Environnement du Québec donne dix jours à la Ville de Montréal pour commencer à nettoyer son terrain de Rivière-des-Prairies, contaminé par des hydrocarbures.

GEORGES LAMON

Dans une lettre qu'elle lui a fait parvenir hier, la direction régionale de Montréal du ministère de l'Environnement avise la Ville que, si les mesures de nettoyage ne sont pas en cours d'ici dix jours, elle recommandera au ministre, M. Clifford Lincoln, d'émettre une ordonnance pour l'y forcer. Celle-ci mettrait la Ville de Montréal en demeure de faire effectuer ces travaux, à défaut de quoi le ministère pourrait les faire exécuter lui-même et envoyer la note à la Ville.

«On considère que le ministère de l'Environnement du Québec a été suffisamment tolérant jusqu'ici, a déclaré à LA PRESSE Mme Claudia Siana, de la direction des communications du ministère à Montréal. Au départ, le ministère estimait que la Ville de Montréal était de bonne foi dans ce dossier. Depuis, la Ville a eu tout le temps pour s'ajuster et prendre les mesures qui s'imposent pour corriger la situation.»

Par ailleurs, même si l'enquête de la section des fraudes économiques de la police de la CUM est terminée, on apprendrait hier que le dossier n'a pas encore été transmis au substitut du procureur général chargé de cette cause. Me André Brochu. Celui-ci a précisé qu'il pourrait éventuellement demander un supplément d'enquête sur les transactions entourant ce terrain, une fois le rapport arrive à son bureau. Parallèlement, une autre enquête est menée par la direction régionale de Montréal du ministère de l'Environnement.

Les nombreux appels au bureau du président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, et à celui du directeur de la gestion immobilière, M. Jean-Claude Boudreau, ont permis d'obtenir peu d'informations hier. Dans

l'après-midi, au bureau de M. Boudreau, on faisait dire qu'aucune lettre n'était parvenue au ministère de l'Environnement, pourtant envoyée en matinée par messenger. On croyait savoir cependant que le service du contentieux de la Ville de Montréal et les avocats de la compagnie 104625 Canada Inc. avaient entrepris des discussions.

La Ville de Montréal, propriétaire d'une partie du terrain acquis le 10 avril 86 de la compagnie 104625 Canada Inc., a été avisée de la situation le 19 mai. Rien n'a été fait jusqu'ici, à l'exception des analyses du sous-sol et le creusement de tranchées pour empêcher à tout le moins la nappe de s'étendre.

Une visite des lieux a permis de constater que rien n'a encore été entrepris pour corriger la situation. Si la nappe a été contenue sur une superficie définie, plusieurs oiseaux continuent à se faire prendre au piège. Ainsi, on a pu voir un héron, ailes déployées, englué depuis environ une semaine dans la nappe de goudron. Un des agents de sécurité expliquait que celle-ci atteint à un certain endroit six pieds de profondeur.

Cet endroit est d'ailleurs surveillé sept jours par semaine, 24 heures par jour, par deux agents de sécurité de l'agence Pinkerton, dont les services ont été retenus par la Ville-depuis le mois de mai.

À la compagnie Sanivan, spécialisée dans la protection de l'environnement et la récupération de produits toxiques, qui a déjà fait des analyses de sol pour la Ville de Montréal, on estime que plus on retarde la récupération, plus on en augmente les coûts.

«A mesure que le temps passe, le travail devient de plus en plus considérable, a expliqué M. Jean Paquin, directeur des services techniques de Sanivan. Les 100 000 gallons d'hydrocarbures en surface vont durcir avec le temps. Il faudra alors chauffer ces résidus, ce qui entraînera des coûts additionnels.»

Selon M. Paquin, une première estimation faite en mai situait le coût entre \$400 000 et \$700 000.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Victime de sa curiosité, ce héron a été piégé par la nappe de goudron.

Les terrains d'Anjou 80 ne sont pas contaminés

Les terrains sur lesquels la corporation Anjou 80 construit des maisons n'ont pas servi, dans le passé, à l'élimination des déchets et sont exempts de matières toxiques ou contaminées. Le matériel ayant servi au remblayage des terrains en question ne contenait ni ordures ni déchets industriels.

FLORIAN BERNARD

Telles sont les conclusions du ministère de l'Environnement du Québec à la suite d'une demande d'enquête formulée par un conseiller municipal, M. Michel Simard. Ce dernier avait déclaré, en juin dernier, que ces terrains offraient une ressemblance avec ceux de LaSalle où plusieurs maisons ont été démolies.

Dans sa lettre au conseiller Simard, le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, signale que rien ne justifie une enquête puisqu'un inventaire réalisé en 1984 par le Groupe d'étude et de restauration des lieux d'élimination des déchets dangereux (GERLED), n'a pas retenu ces terrains parmi ceux qui pourraient être contaminés.

Entre-temps l'administration municipale d'Anjou a intenté une poursuite en diffamation de \$375 000 à l'endroit du conseiller Michel Simard, le tenant responsable des dommages subis par la Ville à la suite de ses propos. Le maire Jean Corbeil a adressé de sévères reproches au conseiller Simard, l'accusant d'avoir «crié au loup et occasionné inutilement des craintes chez les résidents des secteurs concernés, sans compter les conséquences que ces affirmations gratuites ont pu avoir sur l'image de la ville et ceux qui ont choisi d'y habiter».

LITS DE LAITON

GARANTIE PUR LAITON (BRASS)

Prix cout. 1795\$
MAINTENANT 875\$

50%
DE RÉDUCTION

Prix cout. 1545\$
MAINTENANT 650\$

OUVERT AU PUBLIC
LE SAMEDI SEULEMENT
DE MIDI À 17 H

Prix cout. 1055\$
MAINTENANT 495\$

Prix cout. 1545\$
MAINTENANT 650\$

AVIS IMPORTANT - AUCUN NETTOYAGE NÉCESSAIRE
Nos lits sont garantis laiton véritable et leur fini laqué ne nécessite pas de polissage.

Choix de nombreux modèles, certains garnis de porcelaine. Réductions sur toutes les grandes et tous les modèles. «Les prix indiqués s'entendent pour des lits doubles»

MANUFACTURE DE LITS GEORGIAN BRASS
16356 boul. Gouin ouest, Pierrefonds
«Prendre la route Transcanadienne jusqu'à la Montée St-Charles, vers le nord jusqu'à Gouin, tourner à droite»
Tél. 457-2755



SUPER PÊCHE 1986
NOUVELLE FORMULE

La nouvelle formule de la Super Pêche est infallible:
les deux gros lots seront attribués lors de **TIRAGES**

1^{er} prix: la truite O'Keefe de **10 000 \$**

2^{ème} prix: la prise LA PRESSE-CKAC de **1 000 \$**

6 000 truites arc-en-ciel mises à l'eau dont 925 étiquetées de prix instantanés.

les samedi 6 et dimanche 7 septembre

lac des Régates, île Notre-Dame île Sainte-Hélène
entrée gratuite

Renseignements: (514) 872-6093

Club nautique
et de plein air
de Montréal



Ville de Montréal

O'Keefe

la presse

CKAC 73



Gérald LeBlanc

Ça va barder chez les Grecs

«Ceux qui veulent de l'action devraient surveiller le district 25. Ça va barder et ce sera sans doute laid par moment mais, au moins, il va se passer quelque chose chez les Grecs de Parc Extension.»

Mon informatrice connaît bien le quartier pour avoir travaillé activement, lors des deux dernières élections provinciales, dans la circonscription de Laurier qui englobe le fief des Grecs de Montréal.

«Ils ne font vraiment pas les choses comme les autres, ajoute-t-elle. C'est une vraie chicane de famille qui rappelle la belle époque des luttes entre les rouges et les bleus du Québec. Le jour même des élections, il faut être sur place pour ne rien manquer du spectacle, avec ses bons et moins bons côtés.»

Déjà en 1982, la partie se jouait entre Grecs comme l'indiquait le nom des quatre candidats en présence: Manolakis (Parti civique), Rasoulis (GAM), Santas (RCM) et Kyriadopoulos (Indépendant).

Cet automne, la campagne électorale s'annonce plus mouvementée que jamais dans Parc Extension où trois clans se disputent le droit de représenter la grande famille grecque à l'hôtel de ville de Montréal.

Il faut d'abord bien situer le territoire et distinguer entre le quartier Parc Extension et le district électoral Parc Extension.

Comme pour plusieurs autres quartiers de Montréal (Faubourg à M'asse, Rosemont, Plateau Mont-Royal, NDG...), ce sont les gens eux-mêmes qui ont baptisé leur petite patrie du nom de Parc Extension. On faisait ici référence à l'extension, imaginaire puisqu'elle se confond avec la voie ferrée du CP, de l'avenue du Parc au nord de la rue Jean-Talon.

Il s'agit en gros de la bande de territoire coincée entre le boulevard de l'Acadie et la voie ferrée (qui longe le Parc Jarry), depuis la rue Jean-Talon jusqu'aux abords du boulevard Métropolitain.

Le quartier en est venu à être identifié à la communauté grecque qui forme encore la majorité de sa population. Les francophones arrivent au second rang, suivis d'une multitude de groupes ethniques où dominent les Arméniens, les Haïtiens et les Vietnamiens. C'est sans contredit un des quartiers les plus cosmopolites de Montréal.

Le district électoral de Parc Extension couvre, quant à lui, la partie nord du quartier populaire du même nom, dont le reste se retrouve majoritairement dans le district électoral Jean-Talon.

Comme dans les autres districts électoraux montréalais, on y retrouve environ 12 000 électeurs, dont seulement 6 631 s'étaient prévalus de leur droit de vote en 1982.

Le taux de participation pourrait cependant être beaucoup plus élevé le neuf novembre. L'après-Drapeau et la perspective d'un changement à l'hôtel de ville laissent en effet présager un pourcentage plus élevé que les quelque 50 p. cent des vingt dernières années.

Le district de Parc Extension pourrait même dépasser cet accroissement général, car on y retrouve cette année tous les ingrédients pour une lutte électorale chaudement disputée.

Tout d'abord, le grand gagnant de la dernière élection, le conseiller sortant Sofoklis Rasoulis, est encore de la partie.

«Si j'ai pu obtenir 53,1 p. cent en 1982 pour le GAM, je vais aller chercher au-delà de 80 p. cent cette année», me dit sans broncher l'importateur de vin de Parc Extension.

Malgré ses quatre ans comme conseiller à l'hôtel de ville, M. Rasoulis ne peut donner une entrevue en français seulement. Après quelques pénibles efforts, il passe à l'anglais qu'il manie aussi avec grande difficulté.

Ce qui ne l'empêche pas de m'annoncer qu'il ira chercher plusieurs millions de dollars en Grèce pour édifier un centre communautaire pour ses compatriotes de Montréal. (En 1982, il avait promis de faire démolir la clôture érigée par la Ville de Mont-Royal, pour se protéger contre ses voisins d'une autre classe sociale.)

«C'est ma méthode et ce sera celle de l'Alliance démocratique municipale de Montréal (le nouveau parti que tente de lancer M. Rasoulis), d'offrir des services sans rien demander aux gens.» Bref, une sorte de réincarnation hellénique de notre bon vieux Duplessis.

M. Rasoulis aura cependant besoin de tous ses atouts (on lui en prête de toutes les couleurs) pour demeurer le grand «boss» de Parc Extension. Le Parti civique et le RCM lui promettent en effet la lutte de sa vie.

Bon deuxième avec 34,7 p. cent du vote populaire en 1982, le Parti civique a déniché une candidate susceptible d'arracher l'adhésion d'une bonne partie du clan grec.

Jeune animatrice communautaire de 27 ans, Pota Roumeliotis est fort active dans le quartier où elle pourrait aller chercher une partie de la clientèle plus jeune et plus près des nouvelles associations de la communauté grecque.

Elle est déjà en campagne et ouvrira son bureau de district, la semaine prochaine, au 752 rue Liège.

Elle appartient à la nouvelle génération, tout comme le jeune député grec de Laurier, Christos Sirros, ancien directeur du CLSC du quartier. Le secrétaire de comté de ce dernier prend cependant bien soin d'indiquer que M. Sirros, qui a besoin de tous les clans pour son élection, ne se mêlera aucunement de la présente campagne montréalaise.

Reste enfin le troisième acteur, qui part de loin mais qui semble prendre les bouchées doubles. En 1982, M. Santas n'avait obtenu que 9,1 p. cent du vote pour le RCM.

Sentant sans doute la victoire prochaine, comme l'indiquent les sondages, les Grecs de Parc Extension ont décidé d'investir le bateau du RCM. Et quand ces braves Hellènes embarquent, ils ne le font pas à moitié.

L'association du district compte maintenant 1 800 membres, alors que le RCM n'en affiche que 17 000 pour les 58 districts électoraux de Montréal.

La rage électorale est telle que la direction du parti a décidé de tenir l'assemblée de mise en candidature à la permanence générale du RCM, rue Sherbrooke, dimanche prochain.

«Tous les membres de l'exécutif du district sont engagés d'un côté ou de l'autre et il a fallu prendre en main l'organisation de la procédure pour le choix du candidat», m'explique Raymond Faucher, l'organisateur en chef de la campagne du RCM.

Deux fils de la communauté grecque se feront alors la lutte pour porter les couleurs du RCM: Georges Darsacis et Agis-Philip Chrysasidis. Le premier serait plus près des travailleurs grecs tandis que le second, un jeune avocat, aurait plus de chances de rallier les étudiants grecs de McGill et Concordia.

Décidément, mon informatrice avait raison. Le district de Parc Extension est à surveiller de près. Les chicanes de famille risquent d'y être plus vives que celles vécues chez les francophones lors du référendum de 1980.

La campagne électorale constitue un moment privilégié pour pénétrer dans l'importante communauté grecque de Montréal. On y comprend vite, par exemple, que l'ouverture du libéral Christos Sirros et de la péquiste Nadia Assimopoulos (les deux figures politiques greco-québécoises les mieux connues) à l'endroit de la majorité francophone est loin de refléter le sentiment général de leur communauté.

En parlant au téléphone avec les gens ou, encore mieux, en se promenant dans Parc Extension, on se rend compte que tout s'y déroule en grec ou en anglais et que là, peut-être plus que chez les Italiens de Saint-Léonard, le français est encore une langue bien secondaire.

Ce n'est certes pas ici que le gouvernement du Québec a trouvé ses motivations pour relâcher l'application de la Loi 101 et les efforts pour franciser Montréal.

Environnement Canada est d'accord: l'été a été pourri

Environnement Canada a confirmé hier ce que tout le monde savait déjà: l'été 86 fut en majeure partie humide, frais, incertain et frappé d'intempéries!

Dans l'Est du pays, le beau temps, quant il s'est montré le bout du nez, n'est resté parmi nous que de courtes périodes, ce qui a rendu les activités de plein air incertaines et désagréables pour des millions de Canadiens. La situation a cependant été un peu plus brillante dans l'Ouest, du moins en Colombie-Britannique.

Cette province a en effet enregistré des records de basses températures et de fortes précipitations en juin et au début de juillet, mais, par la suite, le soleil a été de la partie presque tous les jours, au grand plaisir des visiteurs d'Expo 86.

En Alberta, des records de précipitations enregistrés en

juillet ont provoqué la crue des eaux de la Saskatchewan-Nord et de l'Athabaska. En haute altitude, dans les contreforts des Rocheuses, en l'Alberta, il est tombé environ 75 cm de neige entre le 16 et le 19 juillet. Les vacanciers ont donc pu chausser les skis.

La Saskatchewan et le Manitoba ont pour leur part connu un mois de juillet qui a fracassé un record, côté humidité, en plus de subir toute la gamme des intempéries, des tempêtes de grêle aux tornades.

L'Ontario n'a pas eu plus de veine. Il est tombé, sur la tête des Torontois, 356 mm de pluie en trois mois. En août les pluies se sont même faites torrentielles: les amarres des bateaux ont cédé, et les eaux du Don et du Humber étaient en crue. Dans le Sud, mi-juillet, une tornade destructrice a traversé la ville de Minden. Et, début août, les gr-

lons de la grosseur d'une balle de golf, qui ont aussi fait des ravages au Québec, ont endommagé des acres de légumes et de fruits dans les régions de Holland Marsh et de la péninsule du Niagara.

Dans les provinces atlantiques, l'été a été frais et nuageux. Le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont même connu leur mois de juillet le plus froid depuis 1962. La tempête tropicale Charley y est passée, mais sans faire de véritables ravages.

Au Québec, le temps, au début frais et humide, ne s'est réchauffé qu'au milieu de juillet. Mais, ici, comme ailleurs au pays, il semble que l'été incertain de 86 se terminera de façon abrupte: au cours des derniers jours, de nombreuses régions du centre et de l'Est du Canada ont affronté un temps glacial, et même, des gelées nocturnes.

Levée de boucliers contre les essais militaires aériens de l'OTAN au Nouveau-Québec

Les essais militaires aériens qui se déroulent depuis quelques années au Labrador et au Nouveau-Québec perturbent la vie des amérindiens qui vivent dans ces territoires et peuvent représenter une menace pour la faune de la région. Il n'est donc pas question de permettre que ce coin de pays devienne un des plus importants centres d'entraînement de l'aviation militaire des forces de l'OTAN.

PIERRE GINGRAS

Tel est le sens des principaux témoignages entendus hier et mercredi, à La Romaine, sur la Basse Côte-Nord, par les membres de la Commission d'évaluation environnementale mise sur pied par Ottawa pour étudier les implications des essais militaires aériens au Labrador et au Nouveau-Québec et du projet de création sur ce territoire d'une immense zone destinée aux exercices militaires des forces aériennes de l'OTAN.

Une représentante de la Centrale des syndicats nationaux, Mme Pauline Jean, a annoncé hier matin devant la commission que la CSN, la FTQ, la CÉQ et la Ligue des droits et libertés avaient décidé de former une coalition contre les vols d'exercices militaires en basse altitude dans le territoire montagnais. Le nouveau groupe veut aussi éviter que la militarisation du pays prenne de l'ampleur.

C'est en juillet 84 que le gouvernement canadien a annoncé son intention de faire de la base militaire de Goose Bay, au Labrador, le nouveau centre d'entraînement des avions de chasse tactique de l'OTAN. Ce centre devait nécessiter des investissements de l'ordre de \$500 millions. Le territoire destiné aux exercices militaires

aériens est d'une superficie de 100 000 kilomètres carrés divisés en deux zones. Le projet pourrait voir le jour dans quatre ans et réunirait environ 140 avions de combat.

Un porte-parole de la Défense nationale joint hier à Ottawa par LA PRESSE, a révélé que les forces aériennes canadiennes, anglaises, américaines et allemandes s'entraînent déjà dans ce secteur. Au printemps prochain, on prévoit que les Hollandais et les Belges se joindront au groupe.

Ces vols qui s'effectuent le plus souvent à très basse altitude, parfois à 50 mètres du sol, ont commencé en 1979 au Labrador, dans le territoire fréquenté par quelque 8 500 Innus, les Montagnais du Labrador, et en 1983, dans une zone située au Nord du village de La Romaine, fréquentée, elle, par les Montagnais de la région qui sont au nombre de 3 000. Pour leur part, les Innus ont même participé à un voyage en Europe il y a plusieurs mois pour sensibiliser l'opinion européenne à leur revendications.

Au cours de ces deux jours d'audiences, la commission a entendu une dizaine de témoins amérindiens qui se sont dits apeurés par la vue de ces avions volant à quelques dizaines de mètres du sol. Pour sa part le Conseil Attimakek-Montagnais qui représente 11 000 amérindiens du Québec a soutenu que ces vols risquaient de mettre fin aux traditions familiales amérindiennes dans cette région, les femmes et les enfants ayant peur de se rendre dorénavant sur les territoires de chasse.

Un biologiste employé par le conseil, M. Reynald Marcoux, a d'ailleurs présenté un rapport soutenant que le bruit produit par les avions de chasse était très élevé, soit de l'ordre de 140 décibels, l'équi-

valent d'un orchestre rock. Au cours d'une conservation téléphonique hier, le biologiste a affirmé que l'entraînement aérien prévoyait même des sessions de tir réel au sol, dans les airs et même en mer.

Présent, lui aussi, à La Romaine pour y faire valoir le point de vue de l'Assemblée des évêques du Québec, Mgr Jules Leguerrier a dit qu'il était inconcevable que le gouvernement canadien tente actuellement d'implanter un centre militaire additionnel dans l'Est du pays alors que les Montagnais sont actuellement en négociations au sujet de leurs revendications territoriales dans cette région.

Pour sa part, le représentant de la Défense nationale s'est dit étonné des réactions soulevées par le projet puisque, a-t-il dit, ce territoire d'exercice grand comme l'Italie n'est pas habité. L'établissement d'une base similaire à Cold Lake, en Alberta, n'a pas causé de problème selon lui. « Comme cela se fait partout au Canada, tous les chasseurs ou pêcheurs qui fréquentent un de nos territoires d'exercice n'ont qu'à nous aviser pour que nous ayons ne les dérangeant pas » a-t-il confié.

Dans les prochaines semaines, la commission doit tenir d'autres audiences publiques à Schefferville ainsi qu'à Wabush, Name et Goose Bay, au Labrador, et peut-être dans certains grands centres urbains, si les commissaires donnent suite aux demandes en ce sens.

À la lumière de ces audiences, le ministère de la Défense devrait présenter à la commission une version préliminaire de son projet qui sera ensuite suivie de deux autres tournées d'audiences publiques. Le rapport de la commission devrait être présentée au gouvernement au début de 1988.

Quoi de neuf chez Aquascutum?

POUR MONSIEUR

a) La collection la plus complète de costumes de laine et laine peignée que nous ayons jamais assemblée. Droits et croisés. À partir de 395\$. b) Nos pantoufles de cuir pour voyage en avion, se glissent dans un sac de cuir à fermeture éclair, fabriqués pour nous en Angleterre. Bleu ou lie-de-vin. 120\$.

POUR MADAME

a) "Quentin", notre trench-coat toutes saisons, avec doublure complète amovible et double col en velours côtelé. Taupe ou bleu marine. Taille normale ou petite taille. 580\$. b) Notre jupe "Sonia", 220\$, et notre pantalon "Michael", 195\$, de coupe élégante, sont taillés dans une très belle serge anglaise type "cavalerie", de couleur beige.

Aquascutum
OF LONDON

PLACE VILLE MARIE

PRINCIPALES CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES

Le CTC est contre l'ouverture des magasins le dimanche

Le Congrès du travail du Canada (CTC) a accueilli avec satisfaction la déclaration de la Conférence canadienne des évêques catholiques demandant à la population canadienne de conserver le dimanche comme jour commun de repos.

Les évêques canadiens se prononçaient ainsi contre l'ouverture des magasins le dimanche, s'appuyant sur la tradition qui

consiste à réserver le dimanche pour se reposer du travail et des activités commerciales.

Quel que soit l'orientation, religieuse ou non, des citoyens, il s'agit là d'une tradition importante pour le bien-être social et spirituel des travailleurs, des travailleuses et de leurs familles, a déclaré dans un communiqué la présidente du CTC, Mme Shirley Carr.

Contrechamp

Le magazine d'information qui ne se contente pas des faits

Début: ce soir à 21h30

LA POLICE DE LA POLICE

Y a-t-il une punition pour le délit policier? Que se passe-t-il lorsqu'un citoyen est victime de brutalité, d'erreur ou de négligence policière? Après une étude exhaustive de 150 enquêtes publiques de la Commission de police du Québec, l'animatrice **Anne-Marie Dussault** a recueilli des témoignages de victimes, de policiers réprimandés, de représentants des syndicats et des corps de police. Un dossier percutant présenté en deux parties. Réalisateur-coordonnateur: Jean-François Mercier.



Radio-Canada
Télévision



BEAUTÉ DE LA TABLE... naturellement chez

Caplan-Duval

PERSONNE DANS L'EST DU CANADA NE VEND PLUS DE
MARCHANDISE QUE CAPLAN-DUVAL PARCE QUE
PERSONNE NE VEND MOINS CHER

Fine porcelaine Royal Doulton

Ord. 520,00 Ens. 40 pièces

ASHBOURNE LANGDALE LINCOLN

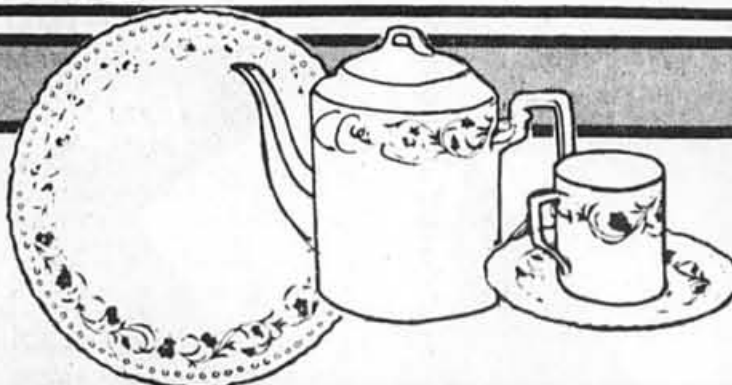
MAINTENANT SEULEMENT

\$199

Porcelaine toutes occasions pour vos réceptions ou pour usage de tous les jours.



HUTSCHENREUTHER

CONTESSE BLANCHE
MARIE-HELENE
CATHERINECHLOE JEUNESSE
TIVOLA BLANCA
SCALA AZUR

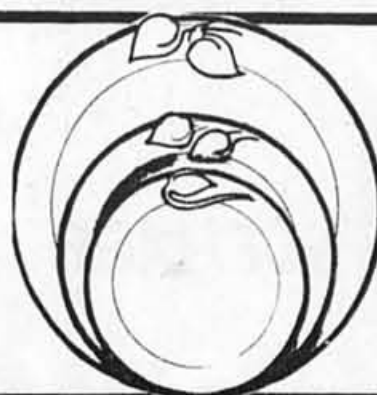
ÉCONOMISEZ

50%

ARZBERG

Petites roses
Liberty
Madeira grey

Économisez 50%



Noritake ... le choix et la beauté

SPELLBINDER
SHENANDOAH
PATIENCE
RANDOLPH
DEVOTION
EVERMORE
GARDEN EMPRESS
PARIS
TROY
ET BIEN D'AUTRES

ÉCONOMISEZ

50%



ÉCONOMISEZ

50%

CAFÉ DU SOIR
PLUM ORCHARD
ETERNAL BLUSH
SUMMER DREAMS
KILKEE
PARTNERS
RINGLET
JULIE
YESTERDAY
RORY
BLACK TANGO
ET D'AUTRES

VILLEROY & BOCH

Cristal
plusieurs
modèles
ÉCONOMISEZ

50%

MOSEL
Le roi des
verres, les
verres des rois.
ÉCONOMISEZ

50%

KOSTA BODA
modèles qui ne
sont plus
fabriqués
ÉCONOMISEZ

50%

ORREFORS SWEDEN



ÉCONOMISEZ

50%

VICTORIA -
RHAPSODY
Helena, Eric

CRISTAL STUART

ÉCONOMISEZ

40%

CRISTAL ZWEISEL

ÉCONOMISEZ

40%

CRISTAL NACHTMAN

(Succursale du
ch. de la Côte-
des-Neiges
seulement)
ÉCONOMISEZ

60%

ROYAL WORCESTER

ÉCONOMISEZ

60%

JOHNSON BROS. DU GROUPE WEDGWOOD

BLUE NORDIC
et BLUE WILLOW
FIESTA GREEN
RED BLUE et YELLOWCouverts
20 pièces
\$120 pour
\$48

ÉCONOMISEZ

STYLE WHITE et
BOWWINTER du GROUPE
WEDGWOOD 45 pièces

60%

\$999



Caplan-Duval

APPEL SANS FRAIS 1-800-361-6482

6700 Côte des Neiges Plaza 200 des Neiges
5800 boul. Cavendish (Mtl) 5800
1250 avenue Greene

483-4040



DU CÔTÉ DE LAVAL

Jean-Paul Charbonneau

Des investissements industriels de \$87,5 millions

■ Même s'il reste encore quatre mois avant la fin de 1986, il est déjà assuré que Laval connaîtra un nouveau record pour ce qui est des investissements industriels en une année. Au 31 août dernier, 53 projets totalisant \$87 545 000 étaient annoncés, ce qui représente \$27 millions de plus que l'ensemble de l'année dernière. Les nouveaux investissements entraîneront la création de 699 emplois. Les investissements nouveaux mettent en valeur 4 652 494 pieds carrés de terrains. Les bâtiments qui y seront érigés totaliseront 1 406 157 pieds carrés de superficie de plancher. Le président de la Corporation de développement économique de Laval (CODEL), M. Gilles Vaillancourt, se dit heureux de souligner la qualité des investissements qui seront réalisés dans cette municipalité. « Plusieurs exemples parlent d'eux-mêmes : les Fourgons Transit, un investissement de \$5 000 000; Vittforge, un projet d'implantation qui engendra 40 nouveaux emplois; Laboratoire Nordic qui investira \$100 000 dans un projet d'expansion; et Isomodels, dont le projet d'expansion nécessitera un investissement de \$1 200 000. »

Construction domiciliaire

■ La construction domiciliaire aussi est en net progrès. En juillet, 271 nouvelles unités d'habitation ont été construites contre 190 pour le même mois de l'an passé et 432 en 1984. Depuis le début de l'année, 2 964 logements ont été construits comparativement à 1 163 pour la même période de 1985 et 1 132 en 1984. De ces 2 964 nouvelles constructions, 1 199 sont des maisons unifamiliales.

Laval-Laurentides

■ Il semble maintenant presque certain que la nouvelle région administrative que Québec s'approprie à créer portera le nom de Laval-Laurentides et non Laval-Bloc-Nord comme plusieurs le veulent. Selon des informations obtenues de sources fiables, la décision est prise; il reste à la soumettre au Conseil des ministres dans deux semaines environ. Par la suite, elle sera annoncée au caucus des députés de la région.

Comité Laval-CUM

■ Le comité exécutif de Laval a permis que deux de ses hauts fonctionnaires siègent à un comité d'étude créé à la demande du ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln. Ce comité regroupant des représentants de la Communauté urbaine de Montréal, de Laval et du ministère de l'Environnement, se penchera sur le problème d'épuration des eaux de la région. Il devra plus spécifiquement examiner l'importante question du traitement des eaux usées de Laval. L'administration municipale veut avoir sa propre usine d'épuration, tandis que le gouvernement souhaite voir Laval utiliser la même usine de la CUM, à Pointe-aux-Trembles, par un tunnel sous la rivière des Prairies. Ce comité traitera des questions techniques, d'ingénierie, de finances et de stratégies économiques. Les deux représentants de Laval sont MM. Claude Asselin, gérant adjoint de la ville, et André Perrault, directeur du Service du génie.

Formation de professionnels

■ Le Service de l'éducation des adultes du Collège Montmorency offre encore cette année un programme pour la formation de professionnels de la vente oeuvrant dans les PME. Il est destiné aux personnes âgées de 18 à 30 ans qui sont sans emploi. A la fin du cours, il comportera un stage de 20 jours réalisé dans un milieu de représentation ou de vente. Aucun frais n'est exigé. Pour informations, Denise Pichette, 667-8821.

De choses et d'autres...

■ Le député d'Argenteuil-Papineau, Lise Bourgault, vient d'annoncer la nomination de Mme Edna Hadley, de Lachute, et de M. Jean-Paul Raymond, de Mirabel (secteur Saint-Hermas) au Bureau d'examen de l'endettement agricole... L'Association des parents du Collège Montmorency tiendra son assemblée annuelle le 15 septembre, à 19 h 30...

la presse et CKAC 97.3

INVITENT
200 COUPLES
À LA PREMIÈRE DU FILM
PLACIDO DOMINGO

un film de
FRANCO ZEFFIRELLI

Également à l'affiche, le court métrage
LA SYMPHONIE FANTASTIQUE
un film de Guy Simoneau
avec l'Orchestre Symphonique de Montréal
Production de: Spectel Vidéo et
l'Office National du Film du Canada

Le jeudi 18 septembre 1986 à 20 h
AU CINÉMA ERMITAGE
8042, rue Saint-Denis

POUR PARTICIPER:

- Remplissez le coupon de participation publié jusqu'au 5 septembre 1986 inclusivement et retournez-le avant le lundi 8 septembre, midi.
- Le tirage aura lieu le 10 septembre chez Cinéplex Odéon.
- Les 200 gagnants recevront chacun un laissez-passer double par la poste.
- La valeur totale des prix offerts est de 2 000 \$.

Retournez ce coupon à: **CONCOURS OTELLO**
Cinéplex Odéon
2388 est, rue Beaubien, MONTRÉAL H2G 1N2

NOM _____

ADRESSE _____ APP. _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉL. _____ AGE _____

Je suis abonné(e) à LA PRESSE ☐ J'achète LA PRESSE AU KIOSQUE ☐



SAMEDI TOUT-ÉTOILES

VOUS PRÉSENTE

un 'alignement' composé de quelques-uns
des meilleurs achats du samedi chez Sears

UN JOUR, LE 6 SEPTEMBRE 1986

Magasinage en personne seulement

'AUX DOUCHES'

RABAIS

10\$ - 40\$

ENCEINTES DE BAIGNOIRE

Choisissez parmi toute notre sélection.

'TRUC DU CHAPEAU'

RABAIS

15%

ACCESSOIRES POUR DAMES

Choix de chapeaux, foulards, ceintures ou gants.

'SÛRS DE PLAIRE'

RABAIS **20%**

VÊTEMENTS POUR FILLETES

Sauf vêtements d'extérieur, bas et sous-vêtements. Tailles 4-16.

Vêtements pour fillettes

'DOUBLE JEU'

RABAIS

30%

TOUTE NOTRE SÉLECTION DE MIROIRS

Éclairage, décoration

'GAGNEZ À COUP SÛR'

RABAIS

30%

SÉLECTION DE HAUTS ET PANTALONS POUR GARÇONS

Sélection de hauts en tailles 7-18 à agencer avec un assortiment de pantalons. Tailles 8-18.

Vêtements pour garçons

LES PRÉFÉRÉS DES FOULES!

En plus d'autres rabais incroyables en magasin!

RABAIS

130\$

OUVRE-PORTE DE GARAGE

Émetteur codé pour sécurité; éclairage double.

No 18880, Sears ord. 329,99\$. Ch. 199,99\$

Quincaillerie

RABAIS

20%

POUR BÉBÉS/TOUT-PETITS

Rabais sur vêtements pour bébé et tout-petits; tailles 0-3X. Sauf vêtements d'extérieur, bas et sous-vêtements.

Vêtements pour bébé/tout-petits

RABAIS
JUSQU'À

100\$

FOUR À MICRO-ONDES

Choisissez parmi tout notre assortiment.

Formats et capacités adaptés pour tous vos besoins.

Électroménagers

RABAIS

33 1/3%

**VÊTEMENTS EN CUIR
POUR HOMMES**

Toute notre sélection de vêtements en cuir pour hommes. Venez vite afin d'avoir un bon choix!

Vêtements habillés pour hommes

Prix en vigueur le 6 septembre 1986, ou jusqu'à épuisement des stocks

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •

LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651.

Copyright Canada, 1986, Sears Canada Inc.

CF-18: Canadair bonifie son offre d'un rabais de \$4 millions

■ OTTAWA (PC) — La lutte pour le contrat d'entretien des 138 chasseurs CF-18 du gouvernement canadien s'est intensifiée, hier, avec l'offre par Canadair d'un rabais spécial de \$4 millions.

C'est M. Normand Cherry, président de l'unité 712 de l'Association internationale des mécaniciens et des travailleurs de l'aérospatiale, qui a confirmé la nouvelle, au cours d'une entrevue téléphonique. Le syndicat des mécaniciens représente environ la moitié des 5 000 employés de Canadair.

Cette entreprise a offert \$4 millions au lieu des redevances d'un p. cent que Bombardier s'était engagé à verser parallèlement au contrat d'acquisition de Canadair le mois dernier, au coût de \$200 millions.

Par l'intermédiaire de Canadair, Bombardier offre maintenant le choix au gouvernement: les redevances durant les 20 ans du contrat, qui représenteraient entre \$1 et \$2 mil-

lions selon le secrétariat à la privatisation, ou les \$4 millions de rabais, a indiqué M. Cherry.

Ces \$4 millions comptants sont attrayants pour le gouvernement, a ajouté M. Cherry, et augmentent les chances de Canadair, en plaçant finalement son offre sous celle de Bristol Aerospace Ltd., de Winnipeg, qui avait fait l'offre la plus basse.

Le ministère des Approvisionnements et Services a reçu trois réponses à son appel d'offres pour l'entretien des CF-18, soit d'un consortium ayant à sa tête Canadair et CAE Electronics Ltd., de Montréal; de Bristol Aerospace Ltd., de Winnipeg, filiale de Rolls Royce PLC, de Grande-Bretagne, avec comme partenaires Litton Systems Canada Ltd., de Toronto, et Bendix Avelex Inc., de Montréal; et d'un autre consortium comprenant Spar Aerospace Ltd., de Toronto, et IMP Group, de Halifax.

L'or grimpe toujours... et laisse les analystes perplexes

■ Bien malin l'investisseur qui prédira à coup sûr la tendance du prix de l'or d'ici la fin de l'année. Du côté des analystes, on est complètement divisé: la moitié croit que le prix de l'or va poursuivre sa hausse et l'autre moitié prévoit le contraire.

MICHEL GIRARD

Si l'or ou les titres aurifères vous intéressent, faites vos jeux... en n'oubliant pas que vous avez 50 p. cent des chances de vous tromper ou, vu d'un oeil plus positif, d'avoir pris la bonne décision.

Après avoir plafonné à \$350 l'once durant une bonne partie de l'année, voilà que depuis le 8 août le prix de l'or s'est soudainement mis à grimper de façon importante, dépassant même les \$400 US en début de semaine. Il a d'ailleurs gagné hier un autre \$5,50, pour terminer la journée à \$410 US.

L'analyste minier Jean Rainville, de la maison de courtage Lévesque Beaubien, dit qu'il n'y a pas à l'heure actuelle de fac-

teurs fondamentaux, à l'exception peut-être de la baisse du dollar américain, qui puissent expliquer cette hausse surprise.

Et c'est pourquoi il se fait extrêmement prudent dans ses commentaires. Vu sa grande méfiance devant cette augmentation soudaine, il se refuse à faire quelque prédiction que ce soit, et encore moins des recommandations sur l'achat de l'or et sur les titres de compagnies aurifères.

«Il est présentement impossible de dire quelle tendance le marché de l'or va suivre d'ici la fin de l'année», ajoute M. Rainville. J'ai discuté avec plusieurs spécialistes et personne n'est en mesure d'expliquer de façon rationnelle la récente augmentation du prix de l'or. Et de toute façon, les spécialistes sont carrément divisés sur la question.»

Pour sa part, M. Raymond Théorêt, économiste senior et directeur adjoint du service des études économiques de la Banque Nationale du Canada, voit dans la hausse récente du prix de l'or une «relation-miroir» avec la chute du dollar américain sur les marchés internationaux.

Autre facteur: comme l'économie mondiale baigne dans l'incertitude, les gros investisseurs

(tels les spéculateurs internationaux, les grandes entreprises, les gros fonds d'investissement, etc.) ont des attentes inflationnistes.

Par conséquent, ils se tournent une autre fois vers le mythe de l'or comme valeur refuge: ils en emmagasinent dans l'espoir de voir le prix grimper de façon substantielle.

Cette grande méfiance envers la santé de l'économie mondiale prend racine dans la faiblesse marquée de l'économie américaine. Devant cela, les gros investisseurs font sur le raisonnement suivant: comme les Américains, croient-ils, ne seront pas capables de réduire leur énorme déficit de \$200 milliards, le dollar américain continuera de faiblir sur les marchés internationaux.

Si tel est le cas, le dollar américain deviendra moins intéressant à titre de valeur «forte et sûre». L'or apparaît ainsi tout désigné pour prendre la relève.

Comme autre facteur d'ajout M. Théorêt, on peut également mentionner la hausse récente des prix du pétrole, laquelle hausse risque produire un effet inflationniste.

Si les gros investisseurs ont décidé de se lancer dans une opéra-

tion de spéculation sur l'or, c'est également en raison de la faiblesse des taux d'intérêt. Le loyer de l'argent étant très bas, de dire M. Théorêt, les investisseurs y voient donc une bonne occasion d'emprunter de l'argent à un taux faible en vue d'investir dans l'achat de l'or. Et d'un autre côté, les gens qui ont beaucoup d'argent à placer, trouvent bien sûr que les dépôts ne rapportent pas tellement et se cherchent ainsi un véhicule plus rentable.

M. Théorêt n'écarter pas la possibilité que le prix de l'or puisse même atteindre le cap des \$500 US l'once d'ici la fin de l'année.

En ce qui concerne les titres des compagnies aurifères, il est bien évident que ceux-ci auront tendance à suivre l'évolution du prix de l'or et c'est d'ailleurs ce qui explique pourquoi plusieurs aurifères ont vu leur cours augmenter de façon importante ces jours-ci.

Pourquoi plusieurs aurifères québécoises n'ont pas suivi le mouvement à la hausse de façon aussi forte? «Parce que les investisseurs cherchent plutôt à investir dans des grosses compagnies, solides financièrement.



Un front commun «Québec-Mirabel»

Pendant que le Comité Sauriol rédige son mémoire à Ottawa et promet de se prononcer d'ici au 15 septembre sur le choix d'un aéroport pour Montréal, la dispute à ce sujet s'est poursuivie hier sur la place publique. Sur la rive nord, le maire de Boisbriand a lancé le front commun «Québec-Mirabel». En compagnie (de gauche à droite) de Giovanni Rizzuto, président de la Chambre de Commerce de Laval, de Marcel Lemay, membre du comité exécutif de Laval, de Jules Champagne, représentant du député conservateur d'Argenteuil-Papineau, Lise Bourgault, de Jean Blanchard, maire de Sainte-Thérèse, M. Michel Gagné a défendu l'intérêt des régions du Québec dans le maintien de l'aéroport de Mirabel comme aéroport international. Ce n'est pas seulement l'affaire des Montréalais, a-t-il fait valoir, mais l'affaire de tout le peuple québécois qui paye pour cet aéroport. Fermer Mirabel, a-t-il affirmé, ce sera tout simplement favoriser le déve-

loppement aéroportuaire de Toronto. M. Gagné a lancé le front commun pour Mirabel en compagnie de quelque 200 personnes —maires, conseillers, députés et représentants du milieu économique— de Laval, des régions des Laurentides, Lanaudière, de l'Outaouais et de la Rive-Sud. Par ailleurs, à Montréal, Louise Harel, critique des transports dans le cabinet fantôme péquiste, a accusé le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, d'abdiquer ses responsabilités dans ce dossier en retirant le sous-ministre des Transports du Comité Sauriol au moment où celui-ci s'apprête à faire sa recommandation à Ottawa. Mme Harel critique également l'attitude du gouvernement Bourassa qui n'a pas pris position jusqu'à maintenant et qui va laisser Ottawa décider. Précisons que le Parti québécois n'a pas encore non plus de position officielle sur la querelle des aéroports.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

Le Fonds de solidarité réalise son plus gros investissement

■ Le Fonds de solidarité des travailleurs québécois a réalisé hier son plus gros investissement à ce jour: \$1,5 million dans une importante entreprise de rechapage de pneus d'automobiles et de camions.

PIERRE VENNAT

Bien que les deux tiers des 18 000 adhérents au Fonds de solidarité soient des membres de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), les travailleurs du Groupe Rechapex, de Beauveille, ne sont pas syndiqués à cette centrale. Les quelque 65 salariés de Rechapex, en effet, sont affiliés aux puissants Teamsters, le syndicat des routiers qui oeuvre en marge du mouvement syndical officiel, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Par ailleurs, jusqu'à présent du moins, les employés de Rechapex ne sont même pas adhérents du Fonds de solidarité.

Si le Fonds de solidarité des travailleurs québécois a été créé, à l'initiative de la FTQ, comme fonds d'investissement pour créer, maintenir ou sauvegarder des emplois permanents, il ne suffit pas que les ouvriers d'une compagnie y adhèrent pour que le fonds investisse dans leur compagnie si elle est en difficulté financière.

Le prospectus du Fonds est d'ailleurs très clair à ce sujet et son pdg, Claude Blanchet, l'a rappelé hier en conférence de presse: «Le Fonds a pour but de faire des investissements dans des entreprises québécoises viables et rentables». Pas question, donc, même si cela fait parfois

mal, d'investir l'argent des travailleurs-investisseurs dans des canards boiteux.

La rentabilité a d'ailleurs beaucoup joué dans le choix de Rechapex, dont le chiffre d'affaires annuel est de \$5 millions et qui prévoit qu'après la réalisation de ses projets d'expansion, ce chiffre doublera. D'ailleurs, fondée en 1980, cette entreprise connaît depuis ses débuts un taux de croissance de 50 p. cent.

Par ailleurs, le fonds a également pour but de «favoriser la formation des travailleurs dans le domaine de l'économie et accroître leur influence sur le développement économique du Québec».

A ce chapitre, M. Blanchet considère que l'idée fait son chemin. En effet, fondé il y a deux ans à peine, le Fonds de solidarité a déjà 18 000 adhérents. Il y a un an, on n'en comptait qu'un peu plus de 4 000, la progression a donc été de 400 p. cent en un an. Cette année, on prévoit doubler encore le nombre d'adhérents et dépasser les 35 000 avant la fin de l'année.

Par ailleurs, chez le patronat, l'idée d'avoir ainsi des travailleurs co-propriétaires via le Fonds de solidarité fait son chemin, s'il faut en croire le pdg de Rechapex, M. Marcel Brûlotte.

L'idée fait d'autant moins peur que si le Fonds de solidarité est actionnaire de Rechapex à 30 p. cent et aura des représentants au conseil d'administration, il s'agit de représentants nommés par le Fonds de solidarité et non de travailleurs de l'usine en question. Il ne s'agit donc pas d'actionariat ouvrier au sens où on l'entend généralement.

L'actif du Fonds de solidarité est actuellement de près de \$50 millions. Son rendement est intéressant, puisqu'il a atteint 8,9 p. cent l'an dernier.

Burroughs et Sperry auront bientôt un nouveau nom commun

■ Burroughs et Sperry, les deux multinationales de l'informatique qui ont fusionné au mois de juin, feront affaire vraisemblablement sous un nouveau nom dès janvier prochain, mais où elles débiteront leur première année fiscale commune.

CAROL THIBAUDEAU

C'est ce que présume M. Richard Phaneuf, directeur de Sperry pour la province de Québec. Interrogé hier par LA PRESSE à l'issue d'une vidéo-conférence menée simultanément dans sept grandes villes canadiennes, il a affirmé qu'à son avis, l'achat de Sperry par Burroughs ne changera pas grand chose aux activités des deux firmes au Québec. Occupant des créneaux de marché différents, les activités des deux compagnies sont complémentaires plutôt que compétitives.

«Burroughs est présente surtout en éducation et dans l'industrie manufacturière, alors que Sperry occupe les marchés gouvernementaux, particulièrement celui de la défense nationale et des transports», explique M. Phaneuf. Sperry lançait hier six nouveaux produits destinés à ses ordinateurs personnels IT et HT, produits qui seront disponibles dès le mois d'octobre.

Le tandem Burroughs Corporation et Sperry est devenu la deuxième plus importante société d'informatique au monde après IBM, déclassant ainsi Digital Equipment Corporation. Le chiffre d'affaires de la nouvelle compagnie dépassera les \$10 milliards US. Cela représente 12 p. cent du marché mondial, ce qui est toutefois loin derrière le géant IBM, qui lui détient 70 p. cent du marché.

La fusion impose cependant une certaine restructuration des filiales, qui devrait se faire sentir dès le mois d'octobre. Déjà, dans certaines grandes villes américaines, les deux entités ont réaménagé dans des locaux communs.

Sperry, dont le siège social est actuellement à Blue Belt, près de Philadelphie, a affiché des ventes de \$5,7 milliards US. L'an dernier, et des profits de \$294 millions. Elle emploie 78 000 personnes dans le monde. De son côté, Burroughs siège à Detroit, à un chiffre d'affaires de \$5 milliards US et des profits de \$248 millions. Ses employés sont au nombre de 57 000.

La production a maintenant repris à la Ferme Saint-Laurent

■ QUÉBEC (PC) — La production a finalement repris à l'usine de la Ferme Saint-Laurent à Montréal, rachetée il y a à peine deux semaines par la co-opérative Purdel, de Bic, près de Rimouski.

Le président de Purdel, M. Napoléon Thérèse, a indiqué, au cours d'un entretien téléphonique, que la coopérative avait procédé rapidement à une remise en état des équipements de l'usine montréalaise et y avait aussi transféré certaines pièces provenant de l'usine que Purdel avait fermée à Québec. La rénovation complète de l'usine aurait coûté près d'un million de dollars.

Le président de la coopérative du Bas Saint-Laurent a donné l'assurance que tous les problèmes qui avaient engendré la présence excessive de coliformes dans le lait produit à l'usine montréalaise avaient été réglés. M. Thérèse a expliqué que ces

problèmes étaient attribuables à «une foule de petits facteurs» dont la détérioration de l'équipement utilisé par la Ferme Saint-Laurent.

Le marché

En se portant acquéreur de l'usine de la Ferme Saint-Laurent, Purdel met le pied dans le lucratif marché montréalais qu'elle convoitait. Instantanément, par ce rachat, la coopérative s'est accaparé 28 p. cent de ce marché.

A court terme, Purdel espère augmenter ce chiffre en allant chercher, à Montréal, la clientèle de certaines chaînes de magasins qu'elle dessert déjà dans la région de Québec.

Purdel a racheté l'usine de la Ferme Saint-Laurent pour \$12 millions et augmente ainsi à 35 p. cent sa part du marché du lait à l'échelle de la province.

Par ailleurs, la trentaine de distributeurs de la région de Québec des produits La Ferme Saint-Laurent sont en rogne. Ils ont manifesté leur mécontentement, hier matin, devant les bureaux de Purdel à Limoulu.

Avec la disparition de la marque de commerce La Ferme, ces distributeurs revendiquent le droit de distribuer les produits Laval et Cité, deux marques qui appartiennent déjà à la coopérative Purdel. Le problème vient du fait que les distributeurs de lait Laval et Cité ne veulent pas d'un nouveau compétiteur.

Les distributeurs La Ferme se disent maintenant limités, en vertu du contrat qui les liait à La Ferme Saint-Laurent, de distribuer les produits de la laiterie Etchemin, entreprise qui appartient au groupe Purdel. Pour eux, il s'agit d'une marque à peu près inconnue et ils ne sont pas disposés à faire les efforts pour reconquérir un marché.

LA BOURSE

Les marchés retrouvent le chemin de l'optimisme

■ Débordant soudainement d'optimisme, les investisseurs ont fait bondir hier les indices boursiers. Comme il fallait s'y attendre, c'est encore la bourse de New York qui a donné le ton aux marchés canadiens. L'indice Dow Jones des 30 industrielles a franchi un sommet historique en atteignant 1 919,71 points, en hausse de 38,38.

À la Bourse de Toronto, l'augmentation de l'indice composé TSE 300 a lui aussi augmenté de 38 points, pour fermer à 3 096,41. La bourse de Montréal a également suivi la forte tendance à la hausse: l'indice canadien du marché XXM a atteint les 1 551,37 points, en hausse de 20,20. Notons toutefois que les augmentations des indices enregistrées aux bourses de Montréal et de Toronto sont proportionnellement moins fortes que celle du Dow Jones.

À l'exception du sous-indice des compagnies de vente au détail, tous les autres ont connu de fortes hausses.

Les analystes attribuent la forte augmentation d'hier à la présence fort active des institutions financières sur le marché, ce qui laisserait entendre que les gros investisseurs voient l'évolution prochaine du marché boursier d'un oeil positif. Du moins pour l'instant!

Les valeurs canadiennes les plus actives hier étaient: Banque de Montréal qui a gagné 1/2 à 32, Canadien Pacifique 1/2 à 16 1/2, Banque de Nouvelle-Écosse 1/2 à 15 1/2, Alcan 1/2 à 45 1/2, Inco 1/2 à 18 1/2, Dome Mines 1/2 à 10 1/2, International Corona 1/2 à 23 1/2, Noranda 1/2 à 19 1/2. De son côté, Canadian Tire a perdu 1/2 à 14 1/2: la direction de la compagnie a indiqué hier qu'aucune raison ne justifiait la flambée récente du titre, soit 1 1/2 point en deux jours.



B

SOCIÉTÉ FIRST BRANDS DU CANADA INC.

Notre société est toute nouvelle, mais nos marques sont N° 1 sur le marché depuis des années.

Notre raison sociale et notre symbole social vous sont peut-être nouveaux. Mais, depuis des années, vous vous fiez à la qualité de nos produits pour votre foyer et votre voiture.

**Glad.
Prestone.
STP.**

Du point de vue financier, nous sommes solides. Nos employés connaissent bien le marché. Nos bureaux sont répartis d'un océan à l'autre et nous disposons d'installations manufacturières modernes.

À la conquête de nouveaux horizons... avec des marques de premier choix.

SOCIÉTÉ FIRST BRANDS DU CANADA INC., 123, AVENUE EGLINTON EST, TORONTO M4P 1J3

*Glad, Prestone et STP sont des marques déposées de FIRST BRANDS CORPORATION

Audi

Lorsque vous louez une Audi 5000 S, vous louez beaucoup.



492.00\$

Exemple typique:
Par mois + 9% taxe de vente applicable
(60 mois). Versement initial: 2500.00\$.
Valeur résiduelle 6800.00\$. Offre en
vigueur jusqu'au
19 sept. 1986.

*Le prix peut
varier selon les termes
de location choisis
par le client. Les
taux de location
peuvent varier
chez les différents
concessionnaires.

■ Quelques éléments de l'équipement standard : moteur de 5 cylindres de 2.2 litres à injection d'essence développant 110 C.V. ■ Freins assistés à disques aux 4 roues avec rotors ventilés à l'avant ■ Phares à iode aérodynamiques ■ Verrouillage électrique central ■ Deux prises pour écouteurs à l'arrière ■ Sièges avant électriques avec mémoire de 4 positions pour le conducteur ■ Accoudoir central arrière avec sac à skis ■ Sièges avant chauffants ■ Rétroviseurs électriques extérieurs chauffants ■ Tôle entièrement galvanisée ■ Garantie de 6 ans contre les perforations par la corrosion ■ La Carte Audi: la carte qui paie l'entretien de votre voiture pendant trois ans quelle que soit la distance parcourue.

Nous avons une grande sélection de véhicules pour location immédiate. Téléphonez-nous aujourd'hui.

Centre Ville
Auto Mizzi Limitée
937-5701

Longueuil
Vialle Automobiles Inc.
679-0890

Laval
Arbour Automobiles Limitée
382-2731

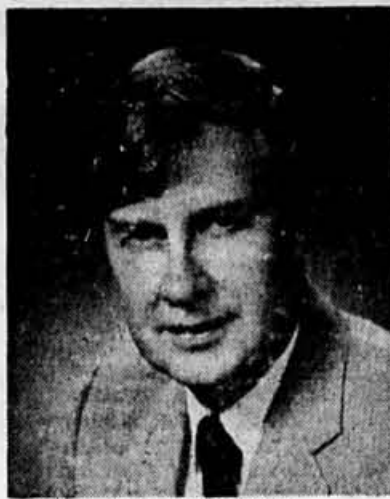
Montréal
Les Automobiles Popular Inc.
274-5471

Montréal-Nord
Nordest Volkswagen Limitée
325-3422

Ville Lasalle
Automobiles Autohaus Limitée
364-2753

Ville Mont-Royal
Auto Hamer (1979) Limitée
737-7686

SOCIÉTÉ FIRST BRANDS DU CANADA INC.



R.H. RASTORP

Le Conseil d'administration de First Brands Corporation a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur R.H. Rastorp au poste de président et chef de direction de la Société First Brands du Canada Inc.

Entré en fonction le 8 août 1986, monsieur Rastorp se joint à la Société First Brands après 31 ans de service chez Union Carbide du Canada Limitée où il était dernièrement premier vice-président.

La Société First Brands du Canada Inc. a récemment été formée par la First Boston Corporation afin d'acquiescer et d'exploiter la division des produits pour le foyer et l'automobile de l'Union Carbide du Canada Limitée qui regroupe les marques Glad, Prestone II, Surtex et STP.

FONDS DE REVENU PRIVILÉGIÉ WALTAIN

À L'INTENTION DES:
détenteurs de bons de
souscription
aux parts du
Fonds de revenu privilégié
Waltain

Avis est par la présente donné que, selon les dispositions de l'acte de fiducie fait le 8 octobre 1985, les bons de souscription aux parts du Fonds, dont l'émission est prévue dans ledit contrat, deviendront nuls et non avenue à moins qu'usage n'en soit fait avant 16 heures, heure de Toronto, le 8 octobre 1986.

Avis est aussi donné que, à partir du 9 octobre 1986 inclusivement (ci-après la « première date de rachat »), les parts du Fonds seront mises en vente sur une base continue à un cours établi selon la valeur liquidative de chaque part. Cette valeur liquidative sera évaluée à intervalles réguliers. De plus, à partir de la première date de rachat inclusivement, les parts seront rachetables au gré du détenteur à un cours égal à leur valeur liquidative établie lors de la première évaluation effectuée à la suite de la soumission de la demande de rachat.

Fait à Toronto (Ontario)
le 5 septembre 1986

Fonds de revenu privilégié
Waltain

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec notre bureau au (416) 368-1428.

LE GROUPE TRADERS LIMITÉE

AVIS DE RACHAT

AUX DÉTENTEURS de billets garantis prioritaires énumérés ci-dessous:
7 1/4 % série AH
échéance le 01 décembre 1986
7 1/4 % série AJ
échéance le 15 septembre 1987
8 1/4 % série AL
échéance le 15 décembre 1988
9 1/4 % série AM
échéance le 15 décembre 1989
9 1/2 % série AN
échéance le 15 mai 1990
9 % série AP
échéance le 15 février 1991
11 1/4 % série AQ
échéance le 06 janvier 1995

AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE que le Groupe Traders Limitée a l'intention de racheter ou rachètera le 1^{er} jour d'octobre 1986 (ci-après appelé la « date de rachat ») tous les billets garantis prioritaires énumérés ci-dessous (ci-après appelés les « billets ») alors en circulation. Les billets seront exigibles et payables à la date de rachat. Le prix de rachat, soit le montant du capital plus une prime de:

0 % (zéro pour cent) sur les billets à 7 1/4 % de série AH
0 % (zéro pour cent) sur les billets à 7 1/4 % de série AJ
0,80 % (virgule huit dix pour cent) sur les billets à 8 1/4 % de série AL
1,20 % (un virgule deux dix pour cent) sur les billets à 9 1/4 % de série AM
1,50 % (un virgule cinq dix pour cent) sur les billets à 9 1/2 % de série AN
1,40 % (un virgule quatre dix pour cent) sur les billets à 9 % de série AP
4,65 % (quatre virgule six dix pour cent) sur les billets à 11 1/4 % de série AQ

Le dudit montant de capital, avec les intérêts courus et non versés à la date de rachat, sera payé sur présentation et remise desdits billets (avec tous les coupons non échus) à toute succursale de la Banque de Montréal au Canada.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ que tous les intérêts sur les billets devant être rachetés cesseront et que les coupons non échus seront nuls à compter de la date de rachat.

FAIT À TORONTO
ce 29^e jour d'août 1986.

LE GROUPE
TRADERS
LIMITÉE

ÉCONO-FLASHES

ANDRÉ CHÉNIER

Légère baisse du taux d'escompte

■ Économistes et experts financiers se demandent toujours si le coût du crédit continuera à baisser au Canada comme aux USA, ou s'il a maintenant atteint un creux chez nous. Quoi qu'il en soit, le dollar canadien s'étant encore un peu raffermi hier matin, la Banque du Canada n'a pas hésité à abaisser quelque peu (de onze centièmes de point plus précisément) un taux d'escompte qui était à 8,58 p. cent depuis deux semaines. Le nouveau taux directeur est donc de 8,47 p. cent mais il est douteux que, pour l'instant, il entraîne dans son sillage les taux sur les prêts à la consommation qui restent stables pour le moment.

Campeau veut fusionner avec Allied Corp.

■ La société immobilière Campeau Corp., de Toronto, a proposé à la chaîne de magasins newyorkaise Allied Corp. de fusionner avec elle et serait disposée à payer à cette fin \$58 par action, ce qui porterait le prix d'achat global à \$2,7 milliards. Dans une lettre adressée à Thomas M. Macioce, président du conseil et chef de la direction d'Allied, Robert Campeau, président du conseil et chef de la direction de Campeau Corp. dit que l'offre résulte de l'étude de la documentation relative à Allied et ajoute qu'à son avis « \$58 par action paraît juste et généreux pour vos actionnaires ». Campeau Corp. serait prête à payer 80 p. cent du montant global en argent et le solde en actions privilégiées convertibles en actions ordinaires de Campeau Corp. ou accompagnées de bons de souscription pour l'achat d'actions ordinaires. Les actions d'Allied Stores, qui exploite 665 magasins de détail dans 46 États américains et au Japon sous divers noms comme Jordan Marsh, Stern Brothers et Brooks Brothers et possède aussi cinq centres commerciaux régionaux, valaient 48% mercredi à la Bourse de New York. Peu après l'opéra de Campeau, le titre a gagné \$11,875 à Wall Street. Au 1^{er} février, le chiffre d'affaires annuel d'Allied était de \$4,1 milliard et son bénéfice de \$159 millions. Toute fusion de cet ordre serait sujette au feu vert des régies américaine et canadienne.

Hausse du bénéfice de Seagram

■ L'amélioration des résultats de la société américaine E.I. Du Pont de Nemours, société dans laquelle Seagram a une participation de 22,5 p. cent, a permis à la compagnie Seagram Ltée d'accroître sensiblement son bénéfice au deuxième trimestre et au premier semestre. Le bénéfice de la grande compagnie mont-réalaise de vins et spiritueux a été de \$116,8 millions ou \$1,23 par action pour le trimestre (comparativement à \$85,2 millions ou 93 cents par action l'an dernier) et de \$216 183 000 ou \$2,27 par action pour le semestre (comparativement à \$129,6 millions ou \$1,41 par action l'an dernier). Les dividendes après impôt provenant de Du Pont ont été de \$37 891 000 pour le trimestre et de \$75 782 000 pour le semestre. La quote-part de Seagram des bénéfices non répartis de Du Pont a été de \$58 995 000 pour le trimestre et de \$106 201 000 pour le semestre. Les ventes de vins et de spiritueux de Seagram se sont élevées à \$786,5 millions au deuxième trimestre (comparativement à \$685,1 millions l'an dernier) et à \$1,44 milliard pour le semestre (en regard de \$1,29 milliard l'an dernier).

Subventions du Meir

■ Industries Raymond Inc., de Sept Îles, recevra une subvention fédérale de \$38 747,31 dans le cadre du Programme d'aide aux constructeurs de navires. La société a entrepris de moderniser ses établissements navals et a diversifié ses activités pour pouvoir construire surtout de petits navires à usages divers pour l'industrie de la pêche. Elle a, notamment, acheté 16 machines à souder semi-automatiques et un soudeur à arc. Par ailleurs, le fabricant de vêtements pour hommes Peerless Clothing Inc., de Montréal, reçoit une subvention fédérale de \$1 242 150 pour réaliser un programme de modernisation et de restructuration. La compagnie se propose d'investir \$5 515 000 en trois ans pour construire une nouvelle usine et acheter de la machinerie à la fine pointe de la technologie.

Dividende de M-Corp

■ Le conseil de la société montréalaise M-Corp Inc. a déclaré un dividende de cinq cents par action ordinaire. Ce dividende sera payé le 24 octobre aux actionnaires inscrits au 10 octobre.

Distribution aux Consommateurs aggrave son déficit

■ Distribution au Consommateur Ltée a terminé la période de 26 semaines prenant fin le 2 août avec un déficit de \$7,5 millions ou 29 cents par action sur un chiffre d'affaires de \$360 708 000, comparativement à un déficit de \$1,6 million ou sept cents par action sur des revenus de \$356 285 000 pour la période correspondante l'an dernier. Les ventes de la division canadienne ont été de \$228 millions (pratiquement les mêmes que l'an dernier) et cette division a terminé le semestre avec un déficit après impôt de \$3,6 millions en regard d'un déficit de \$151 000 en 1985. Distribution au Consommateur bénéficiait l'an dernier d'une allocation fiscale dite d'inventaire, allocation supprimée le 26 février de cette année.

Baisse de l'excédent commercial britannique

■ L'excédent de la balance des paiements courants de la Grande-Bretagne n'a atteint que 345 millions de livres (\$700 millions) au 2^e semestre 1985, un peu plus d'un cinquième seulement de celui de la période correspondante de l'an dernier, a indiqué jeudi l'Office central de la statistique. Cette détérioration est essentiellement la conséquence de la chute des prix du pétrole. Il ressort en effet du bilan publié par l'Office que le solde positif de la balance export-import de pétrole n'a atteint que 732 millions de livres au dernier trimestre contre 2,411 milliards pendant la période correspondante de l'an dernier.

Aciers Fermont a été acquis pour \$8,6 millions

■ La direction d'Acier Leroux Inc., de Boucherville, a confirmé hier l'acquisition de son concurrent Les Aciers Fermont Ltée pour la somme de \$8,6 millions. Acier Leroux, qui achète la totalité des avoirs d'exploitation de Fermont en même temps que la raison sociale Les Aciers Fermont doit procéder à la rationalisation des activités des deux sociétés au cours des deux prochaines semaines.

Hausse de la production de papier-journal

■ Fonctionnant à 96 p. cent de leur capacité, les usines canadiennes ont produit en juillet 818 000 tonnes métriques de papier-journal, soit 14 p. cent de plus que les 716 000 tonnes de juillet 1985 alors qu'elles fonctionnaient à 85 p. cent de leur capacité. Toutefois, selon l'Association canadienne de la pâte et du papier, les ventes de papier-journal ne se sont accrues en juillet que de quatre p. cent par rapport à l'an dernier, passant de 729 000 tonnes à 758 000 tonnes, bien que les livraisons aux USA aient augmenté de 7,1 p. cent pour se chiffrer à 558 000 tonnes. La consommation aux USA a augmenté de 7,3 p. cent en juillet (passant de 888 000 tonnes à 953 000) et de 3,6 p. cent pour les sept premiers mois. À la fin de juillet, les stocks américains de papier-journal s'élevaient à 1 397 000 tonnes, deux p. cent de plus qu'en juin, ce qui représentait un approvisionnement de 43 jours.

Nouvelle usine d'Alcan à Shawinigan

■ Fil et câble Alcan, filiale à part entière d'Aluminium du Canada Ltée, qui souhaite mettre l'accent davantage sur les produits finis et semi-finis, inaugurerait hier une nouvelle cablerie-trefilerie de \$24 millions à Shawinigan. Nommée Saint-Maurice, l'usine, d'une superficie de 162 000 peds carrés, est dotée d'équipements qui permettront de doubler la production de l'ancienne usine avec une main-d'œuvre identique. Elle pourra produire annuellement 15 000 tonnes de câble électrique (nu ou isolé), de fil à souder, de la bande AC, de fils composés d'alliages variés pour clôtures, attaches, clous et gainage ainsi que du fil pour ligne de transmission.

Michel J. Carter nommé v.p. chez Cogeco

■ Un diplômé en administration de l'université américaine Brigham Young et de l'université du Québec à Trois-Rivières, M. Michel J. Carter, a été nommé vice-président aux finances du groupe Cogeco Inc., de Montréal. Membre de l'Institut canadien des comptables agréés, de l'Ordre des comptables agréés du Québec et de l'Institut des conseillers en administration du Québec, M. Carter possède une vaste expérience en consultation de gestion et en vérification au sein de groupes connus de cabinets de comptables agréés.



RAPPORTS FINANCIERS EXPRESS

COMPAGNIES	PROFITS (PERTES) (\$'000)			REVENUS BRUTS (\$'000)		
	Courant	L'an dernier	Variation	Courant	L'an dernier	Variation
La Banque Royale du Canada (banques) Mont. Qué. 9mois 31 juil.	377,450 3.16	356,218 3.12	+6 %	--	--	-- %
La Banque Can. Imp. de Commerce (banques) Tor. Ont. 9mois 31 juil.	244,000 1.66	260,000 2.12	-6 %	--	--	-- %
La Banque Continentale du Cda (banques) Tor. Ont. 9mois 31 juil.	14,360 0.81	12,038 0.63	+19 %	--	--	-- %
Boncos Indus (revêtement) Mont. Qué. 9mois 2 août	2,649 0.49	3,700 0.69	-28 %	79,759	71,901	+11%
Profas Concrete (mat. de const.) Mont. Qué. 1er sem. 30 juin	36 0.02	223 0.15	-84 %	2,802	11,523	-76%
Seagram Co. (brevuage Alcoolique) Waterloo, O 1er sem. 31 juil.	216,183 2.27	129,614 1.41	+67 %	1,437,035	1,289,884	+11%
Gulf & Western Inc. (conglomerat) NY, NY. 9mois 31 juil.	162,000 2.59	95,500 1.35	+70 %	2,800,000	2,500,000	+12%
Litton Industries Inc. (conglomerat) Beverly Hills, C. année 31 juil.	71,137 2.52	296,715 7.20	-76 %	4,521,005	4,590,649	-2 %

TORONTO suite de la page A 12[illegible]

FONDS MUTUELS

[illegible]**VANCOUVER** suite de la page A 13

Values	Ventes	Haute	Bas	Form.	Net	Values	Ventes	Haute	Bas	Form.	Net
RSI refail	1844	95	285	285		Sun river	4500	81	74	81	+11
RSI	6000	59	27	27	-5	Suncoast	1200	37	37	37	
Rush vent	7000	37	37	37		Suncoast	1000	7	7	7	
Rush Dev	27300	112	118	118	+15	Sunrise ca	17000	21	19	19	
SMH en	700	390	375	375	+	Sunshine	1200	43	46	46	-2
Sage res	3000	70	70	70	-10	Sunshine	1000	37	37	37	
Sales res	5300	38	45	45		Superbent	94300	120	110	110	-2
Sentinel res	2500	82	75	75		Superstar	34900	280	268	265	-15
Sentinel	1800	36	31	31		Surfline res	1000	110	110	110	
Sentinel Res	1600	45	45	45		SXT	1000	36	36	36	
Secteur ind	1400	100	90	90	-10	Synoptic	1200	310	300	310	+10
Secteur egg	4000	50	49	49	-1	Tyrex int	3200	423	425	425	+
Secteur Res	1600	45	45	45		Tyrex int	1000	29	29	29	
Schneider	54000	145	135	140		TVI Alert	47000	175	165	165	-10
SCI satellite	3710	85	85	85		Teleman	8000	70	77	77	-2
See It all	3000	80	80	80	-5	Tolly he	1000	45	45	45	+
See It all	8100	85	85	85		Tomorrow	2100	31	31	31	
See It all	10760	170	175	180	+5	Tomorrow	2700	37	37	37	+
Selenia rnc	25350	140	140	140		Tomorrow	2700	37	37	37	+
Selenia rnc	152	43	43	43		Tomorrow	2700	37	37	37	+
Selenia rnc	31000	140	140	140		Tomorrow	2700	37	37	37	+
Serve mlt	12000	53	53	53	-4	Tosaka	1000	36	36	36	
Serve mlt	2000	130	130	130		Tosaka	1000	36	36	36	
Shaker	17700	74	70	74		Toshiba apt	3000	35	30	30	
Shaker	17700	80	75	80	+14	Tourus	1500	35	35	35	
Shannon c	1000	55	55	55	-1	Tourus	1500	35	35	35	
Shannon c	1000	33	33	33		Toussaint	2500	295	285	295	+10
Sharon capr	51000	55	51	54		Toussaint	2500	295	285	295	+10
Sharon capr	1800	75	75	75	-10	Toussaint	2500	295	285	295	+10
Shenouda	1000	35	35	35		Toussaint	2500	295	285	295	+10
Shoel pte	10000	12	12	12		Toussaint	2500	295	285	295	+10
Shoel pte	1500	37	37	37		Toussaint	2500	295	285	295	+10
Shoel pte	2200	18	18	18		Toussaint	2500	295	285	295	+10
Signet res	10000	14	14	14	-1	Toussaint	2500	295	285	295	+10
Sir cloud	3000	22	22	22		Toussaint	2500	295	285	295	+10
Silver cow	4500	34	34	34	+	Toussaint	2500	295	285	295	+10

Tex Con	2000	62
Texas north	30500	78
Texcon tec j	1000	30
Texcon tec j	2000	20

Seigneur rs	4500	70	75	+	3	Tespar	47317	44	54	55	+	caisse de 9 tiges: \$10.50
Skelly rs	3975	514	134	72	72	Ther Exal	11790	115	91	104	13	\$11.10 le sac de 12 ou 13 onces
Skyler rs	31975	514	134	72	72	Thrust rs	1080	34	24	34	+	\$18.30 la caisse de 25 lb.
Sylvius rs	1400	220	225	+	10	Tic	1080	34	24	34	+	
Sylvine exp	16400	135	148	148	+	Thunder w	35400	23	27	23	+	Chou de Savoie: \$7.35 à \$9.00
Sydney rs	29500	21	21	21	+	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	la caisse de 12 un.
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	Chou-fleur: \$10.15 à \$10.90
Sydney rs	3000	45	45	+	3	Tierr exp	11400	415	290	400	+	

CAN104	Sep1-90	105.5	9.076	+0.12
CAN111	Dec15-91	109.875	9.095	+0.25
CAN112	Dec15-92	112.25	9.126	+0.37
CAN113	Dec15-93	112.125	9.126	+0.37

[illegible]CORPORATIONS
Sep12-03 Nov15-03 114.75 10.744 +0.75

CULT3135 Dec15-92	111.5	10.99	+0.25	Woodlawn	201010	110	80	85	-20	de 10 lb. \$9.20 à \$10.05 les sacs de 25 lb.
CULT3135 Dec15-92	108.5	10.79	+0.10	Winkman	2000	70	70	70		
CULT3135 Dec15-92	112.25	10.40	+0.25	Woolston	1911	135	135	135		
DP513135 Nov1-90	108.125	10.27	+0.3	World Wide	1100	27	27	27		
IM0121 Mar1-91	110.125	8.66	+1.22	Wien res	3800	25	25	25		
PLF12128 Nov15-94	112.75	10.54	—	Xanore	5500	80	79	-4		
NOV0121 Dec15-90	104.25	9.75	+0.45	Xanore	1000	107	107	107	-3	
NOV0121 Jan15-95	110.125	11.42	+0.25	Yuma pd	6000	50	50	50		
Shel1110 Jun15-88	106.75	5.37	+0.85	Zeneca res	5000	20	20	20		
Suncor121 Jun1-03	104.075	11.34	+0.275	Zoro mah	2000	23	23	23	-2	
TCC12115 Sep15-93	112.125	11.25	+0.75	Zum exp	5000	18	18	-1		
Tru10012 Apr1-93	110.1	8.9	—	Zytec com	2100	205	195	-13		
TCPI110 Jun1-92	105.5	16.38	+0.63	13 cians	6000	40	40			
TQM1210 Dec12-94	111.5	11.41	-0.25	TOTAL VOLUME		16,177,452				

FRUITS/LÉGUMES

Fruits et légumes pour la région de Montréal fournis par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec:

Fruits
Bleuet: \$21.75 + \$23.80 le panier de 12 chop.

Légumes
Ail: \$6.40 + \$8.50 la presse.
Aubergine: \$9.50 + \$10.90 les 25 lb.
Bette à carde: \$8.55 la caisse de 12 pq.2.
Bettarave: --- la botte de six pq.2: \$9.15 la botte de 24 pq.2: \$3.50 + \$5.25 pour 12 x 2 lb. \$2.75 + \$3.50 le sac de 25 lb. (moy).
Brocoli: \$10.25 + \$12.00 la caisse de 12 à 14 un.
Carottes: \$8.25 + \$9.25 le sac de 24 x 2 lb ou de 10 x 5 lb. \$8.25 + \$9.80 la caisse de 30 pq.2.
Carotte (mini): \$8.40 + \$8.85 la caisse de 20 x 12 onces.
Céleri: \$9.30 + \$10.25 la caisse de 24 unités.
Céleri-rave: \$11.10 les 20 lb.
Céleri (cœur): \$7.25 + \$8.00 la caisse de 12 unités.

LES MÉTAUX

STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE		
PURMETURE		
CUIVRE (cathodes + catégorie A.)		
comptant	902.5-903.5	
à terme	919-920	
ventes		151 200 tonnes
CUIVRE et CATHODES		
comptant	875-878	
à terme	897-899	
Cuivre Ventes		1 800 tonnes
PLOMB		
comptant	274.25-274.75	
à terme	276.25-276.50	
ventes		22 250 tonnes
ZINC (qualité supérieure)		
comptant	584-584.25	
à terme	586-586.50	
ventes		26 575 tonnes
ZINC		
comptant	550-560	
ventes		nil tonnes
ALUMINIUM		
comptant	801-803	
à terme	785-785.5	
ventes		77 375 tonnes
NICKEL		
comptant	2535-2540	
à terme	2565-2570	
ventes		1 830 tonnes

le prix de l'argent cana
troy.

NEW YORK — Handy & Harman's évalue le prix de l'argent américain à \$5,335 l'once troy.

L'OR

(AP) — Voici les cours de clôture de l'or hier sur les principales places, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture:

- Londres — \$406,00 (\$407,50)
- Paris — \$399,59 (\$404,02)
- Francfort — \$405,76 (\$497,38)
- Zurich — \$406,00 (\$406,50)
- Hong Kong — \$404,51 (\$406,12)

L'or cotait \$567 can. (\$409 US) à l'offre et \$568 can. (\$410 US) à la demande, jeudi en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

LE DOLLAR

MONTREAL(PC) — Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 9-100 et cotait 1,3870 contre la devise canadienne. La livre sterling a monté de 6-100 \$2,0806.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien

Valeurs	Ventes	Mout	Bes
Alcan Sec	2,800	0.88	0.8
B. Est. Un	54,700	11.25	10.75
Britel	11,500	2.85	2.80
Tricor	11,900	0.55	0.50
Eclipse Cent	1,000	4.13	4.13
Equicom Vail	65	0.10	0.10
Golden Hope	4,000	1.63	1.63
Kapell Corp	21,500	4.25	4.15
Jenkins Cos	300	9.25	9.25
Murline Bars	4,000	0.85	0.85
Moult Plust	4,000	4.75	4.75
Nap Ent	2,000	1.90	1.90
Panthers Graph	4,900	3.25	3.25
Sirmex Fish	4,700	3.75	3.65
Union Mng	25,100	2.75	2.40
Syngrid Exo	14,000	1.10	1.10
Total Volume:			154,572

GAZ N
POUR VEN

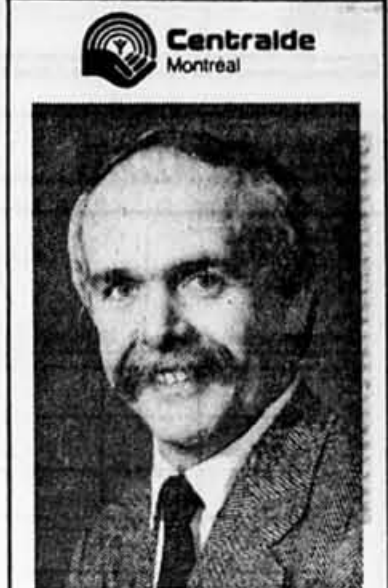
Indépendant canadien
cu. par jour de gaz natu
diatement. Prix et condit

Prière d'adresser vos de
à:



Czar
700,
Calga

À l'attention de: **Rick E**
(403)



Guy Cousineau

Monsieur Roger D. Landry, président et éditeur de LA PRESSE et président général de la campagne Centraide 1986, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Guy Cousineau, au Cabinet de la campagne Centraide 1986. Monsieur Cousineau, secrétaire général du Conseil du travail de Montréal, a accepté de remplir bénévolement les fonctions de vice-président général, secteur des relations avec les syndicats, pour la campagne de cette année. S'inscrivant sous le thème «Un peu d'entraide ça fait du bien», la participation de monsieur Cousineau au Cabinet de la campagne Centraide 1986 illustre l'apport des leaders de la communauté montréalaise au bien commun de la collectivité.


CONSOLIDATED-BATHURST INC.

Déclaration de dividendes
Actions privilégiées de deuxième rang,
série A et série B

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES
DONNÉ que les dividendes suivants, rapportés par les actions privilégiées de deuxième rang de la Société, série A et série B, ont été déclarés le 28 août 1986 et sont payables le 15 octobre 1986 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 12 septembre 1986:

(1) Un dividende de un dollar, quarante-trois cents et trois quarts (1.4375 \$) l'action, soit le dividende n° 15, rapporté par les actions privilégiées de deuxième rang remboursables au gré du détenteur, rachetables, à dividende cumulé de 5,75 \$, série A, en cir-

un cents et quart US (1,3125\$ US)
l'action, soit le dividende n° 15, rap-

Par ordre du conseil,
Le Secrétaire,
J.M. Dawson, C.A.

Montréal (Québec)
le 5 septembre 1986

**NATUREL
TE DIRECTE**

pose de 30 millions de pi
al albertain livrable immé-
ns à discuter.

andes de renseignements

sources Ltd.
25 First Street S.W.
, Alberta T2P 3L8

acha, Enr. Mgr.
65-0270

PROPOSITIONS D'AFFAIRE

(705)	HYPOTHÈQUES	(712)	ASSOCIÉS DÉMANDÉS	(718)	ARGENT DEMANDÉ
ACCEPTATION n° 17 jours, here et 2e hypothèques. Colasse Pap. St-Rene Gauthier, 371-2610.		DESIGNER d'intérieur a partager local 2.000 pi car avec activité ou domaine connexe. 327-3151.		CHECHONS prêteur privé, here, 2e hypothèque, 288-9822, M 6-0.	
AUCTIONNAIR 48 HEURES IRE, IE HYPOTHEQUE Résidence, commercial, industriel, Credit Via, 235-3154.		UNIQUE AU MONDE besoin exclusifs actifs ou passif, projet touristique international, capital requis \$50.000 et plus en 1 an. Région 14 sans frais 1-800-363-7501, 1-514-227-6472.		FAITES mieux que la Banque sur tre hypothèque pour résidence. Placement sur, 68% du coût, construction 86, 769-5448.	
(710)	OCCASIONS D'AFFAIRES	(714)	FRANCHISES	(725)	TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPÔT
A VENDRE résidence privée pour convalescents (29 personnes). Licence du gouvernement de l'éducation. Si vous êtes intéressé écrire à La Presse, Ref. 7116, C.P. 6641, Succ. A, Mt. St-H. 363.		OCCASION UNIQUE		COMPTABILITE , tenue de livres, gestion conseil, excellentes références, Lillio Seltzer, 674-6908.	
DERNIERE CHANCE! Multinationale n'a pu que quelques territoires à couvrir! Ouest et banlieue sud et Nord-Ouest de Montréal. Rechercheur direct, ventes-permis de divisions pour promotion et vente de produits de qualité pour projets de maisons, revenus: \$6.000 + 2% de vos ventes, reversés possible aussi les 5 chiffres, 333-4586.		FRANCHISES disponibles. Concept révolutionnaire, ouvert 3 jours semaine. Marges de profit élevée partout. Spécialité: liquidation de faillites, prise de possession bancaire et surplus après décès. Territoires disponibles: Valleyfield, Brossard, Lasalle, Anjou, St-Hyacinthe, Granby, Trois-Rivières, Sorel, Victoriaville, Joliette. Inf: Michel Coriveau ou Normand Bouchard 273-8446.		COMPTABILITE , tenue de livres, impôt, bureau d'expert comptable, 5872 Bouq. Léger suite 210, Mont-real-Nord, 325-8599 ou 472-0161.	
DISTRIBUTEUR demandé pour distribution de tablettes de chocolat de marque renommée. Références aux bons titres, expérience, territoire exclusif. 357-0743.		(715)		TENUE de livres sur ordinateur, impôt, paye, états financiers mensuels et budgets. 769-8708.	
GRAND chef cuisinier cherche investisseur pour nouveau produit, franchise, brevets, exploitation, livre de cuisine etc., 383-1434 ou 385-9759.		SERVICES FINANCIERS		(735)	L'IMMOBILIER
HOMAGE d'affaires américaines cède ses firmes complètes des situations de mettre en marché leurs profits aux Etats-Unis. Prêt d'écrite en argent, C.P. 4007, Westmont, H3Z 2X3.		ATTENTION COMMERCE		OCCUPATION IRE OCTOBRE, 5430 bouq. Cousineau angle Codere - St-Hubert, 7000 pi car, comprenant 2000 car salle de machines; 1000 car bureaux climatisés; 4000 car entropât. Bien situé, grande circulation, idéal magasin de meubles, etc., stationnement amphi, éclairage extérieur. Courtoir protégé 445-2322.	
IL MANQUE a partenaires pour compléter groupe de 10 pour achat et développer un centre d'achat de 14 millions pi car, a Boisbriant, 350.000 coute, Richard Adam architecte, Raymond Allard investisseur, 368-4417.		Prêts pour refinancement, expansion, nouvelle acquisition, équipement, 445-1231.		ON CHERCHE les gens d'affaires avisés font confiance a la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES	
INAMOVIBLES locatif en bords de la seiche, Pointe-aux-Trembles et Pierrefonds, 598-8034.		FONDS pour commerce, Industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL MATO - 346-1134		de LA PRESSE	
(712)	ASSOCIÉS DÉMANDÉS	(715)		pour obtenir les MEILLEURS RESULTATS	
AL «Châlonnais consultants internationaux associés ou non, 339-2311		SERVICES SPECIALISÉS		285-7111	
		ADMINISTRATION ECONOMIQUE		INTERURBAN SAUS FRAIS	
		Services de secretariat bureaux meubles disponibles, SAVIE, 1246 Beaumont, 346-1190.		1-800-361-5013	
		M. PRÉSIDENT-PROPRIÉTAIRE		ANNONCES ENCADRÉS	
		Vous avez une entreprise ou industrie.		285-7000	
		Votre qualité de vente n'est pas satisfaisante?			
		Un appartement s'impose!			
		NOUS AVONS LA SOLUTION			
		Ecrire a:			
		G. T. Mazzopini			
		302 St-Martin			
		Montréal, H3A 1G1			

AY 00079	5,000	AY 00908	1,000	AM 03859	1,000	AM 10558	1,000
AY 00092	4,000	AM 01858	1,000	AM 06280	1,000	AM 12839	1,000
AY 00100	1,000	AY 01860	1,000	AY 06003	1,000	AY 14500	1,000

AM 00145	1,000	AM 01869	1,000	AM 06297	1,000	AM 14638	1,000
AM 00148	1,000	AM 01871	1,000	AM 06493	1,000	AM 14639	1,000
AM 00152	1,000	AM 01892	1,000	AM 06494	1,000		

Toutes les débiteures ainsi rappelées doivent être présentées pour paiement à la date de rachat et seront payées en monnaie légitime du Canada, à toutes succursales de la Banque du Montréal au Canada et devront être munies de tous les coupons échéant après le 1er octobre 1986. Le porteur du coût de rachat représenté par l'intérêt payable le 1er octobre 1986 sera payée contre remise des coupons échéant à cette date.

AVIS EST EN OUTRE DONNÉ, par la présente, que l'intérêt sur le montant principal des débiteures à être remboursées cessera le 1er octobre 1986.

Certaines autres débiteures entièrement nominatives ont été tirées au sort, pour le rachat. Un avis de rachat est envoyé à tous les détenteurs enregistrés à cet effet.

SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL
Par: H. A. Ériau
Vice-président, Finance

Montréal, le 29 août 1986

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

CONTRÔLEUR

Suite à l'expansion et à la restauration des opérations, notre cliente, une entreprise oeuvrant dans le domaine de l'usinage située sur la Rive sud, désire s'adjointre un professionnel en comptabilité et en gestion.

Tâches:

- Prendre charge de la comptabilité et des finances de l'entreprise avec supervision du personnel
- Veiller à la bonne marche du système de prix de revient.
- Etablir les états financiers mensuels.
- Collaborer avec les vérificateurs afin de préparer le dossier de vérification.
- Procéder à des analyses financières diverses.

Exigences:

- Diplôme universitaire avec titre professionnel (c.a., c.g.a., r.i.a.).
- Expérience pertinente à titre de contrôleur.
- Expérience pertinente combinée avec celle acquise en vérification publique sera un atout.

Salaires: Environ 30 000\$.

Veillez faire parvenir votre résumé en toute confiance à:

Bilodeau, Vary, Ouellette & Associés
a / s: M. Dominique Kinh-Hung, c.g.a.
1405, Henri-Bourassa ouest, bureau 201
Montréal (Québec)
H3M 3B2

C'est cette année, que vous êtes en poste,
organisez une course, commanditez un participant et que

vous encouragez une bonne cause.
Faites que cette année soit celle de votre participation.

LA COURSE TERRY FOX

COUREZ! MARCHEZ!

COURSEZ!

PÉDALEZ! ROULEZ!



Emmenez un ami!

Les feuilles d'engagement sont disponibles à: La Banque de Nouvelle-Écosse, les bureaux de poste, la Société canadienne du cancer, les Poulet Frit à la Kennectack, les hôtels Le Quatre Saisons, Le service Pharmaprix et K mart.

Pour plus d'information, appelez la Société canadienne du cancer ou le bureau de la course Terry Fox le plus près de chez vous:

Terre-Neuve (709) 753-6520, Ile de Prince Édouard (902) 566-4007, Nouvelle-Écosse (902) 423-6383, Nouveau-Brunswick (506) 652-7600, Québec (514) 842-3434, Ontario (416) 588-4400, Manitoba (204) 772-3033, Saskatchewan (306) 586-3737, Alberta (403) 228-0681, Colombie-Britannique (604) 731-5131, Territoires du Nord-Ouest (403) 873-7245.



La course Terry Fox

Dimanche, le 14 sept.

Les recettes de la course Terry Fox vont verser un fonds de recherche de la Société canadienne du cancer.

RABAIS JUSQU'À

33%

SOLDE
GIGANTESQUE
DE CANAPÉS,
FAUTEUILS
ET CAUSEUSES

Nous disposons de centaines de canapés, fauteuils et causeuses, tous en solde! C'est le temps d'investir dans de nouveaux meubles qui égayeront votre salon ou salle de séjour. À vous de choisir entre des pièces assorties, individuelles ou encore un mobilier complet... les possibilités sont illimitées et répondent à tous les goûts! Du style traditionnel au style contemporain, en passant par le rustique, vous trouverez une excellente sélection d'imprimés et de tissus texturés. Faites vite pour profiter d'un meilleur choix!

CANAPÉS. Prix ord. 399\$ à 699\$. Vente 299\$ à 599\$
CAUSEUSES. Prix ord. 349\$ à 699\$. Vente 249\$ à 449\$
FAUTEUILS. Prix ord. 99\$ à 499\$. Vente 49\$ à 399\$

401. AMEUBLEMENT

SOLDE GIGANTESQUE

RABAIS
40%MATELAS OU
SOMMIER SERTA
EN MOUSSE

Une exclusivité Simpson. Choix de matelas ou sommier en mousse non-allergène avec dessus en mousse convolutive pour un maximum de confort. Naturellement, vous optez pour le degré de fermeté qui vous convient. Garantie limitée de 15 ans.

Confort régulier
matelas ou sommier

Lit 1 pl. Prix ord. 299\$
Vente 179\$
Lit 2 pl. Prix ord. 349\$
Vente 209\$
G 2 pl. Prix ord. 419\$
Vente 249\$

Maxi-ferme
matelas ou sommier

Lit 1 pl. Prix ord. 349\$
Vente 209\$
Lit 2 pl. Prix ord. 399\$
Vente 239\$
G 2 pl. Prix ord. 469\$
Vente 279\$

Douceur luxueuse
matelas ou sommier

Lit 1 pl. Prix ord. 389\$
Vente 229\$
Lit 2 pl. Prix ord. 439\$
Vente 259\$
G 2 pl. Prix ord. 519\$
Vente 309\$

401. MATELAS

ACHETEZ
UN GRAND
CANAPÉ-LIT ET
RECEVEZ UNE
CAUSEUSE
ASSORTIE
GRATUITEMENT

Canapé-lit Bauhaus avec grand matelas 2 places 'Spring Air' à ressorts continus. Recouvrement en pur coton à imprimé rose foncé. Achetez le canapé-lit au prix ordinaire de 899\$ et obtenez gratuitement la causeuse assortie (valeur 499\$). Quantités limitées. Notre prix 899\$

(QUANTITÉ 90 CAUSEUSES)
401. AMEUBLEMENT

VOUS RAFFOLEREZ DE NOS RABAIS!

Simpson

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Heures d'ouverture des magasins centre-ville: Du lundi au mercredi: 10h à 18h. Jeudi, vendredi: 10h à 21h. Samedi: 9h à 17h.
Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi: 9h30 à 18h. Jeudi, vendredi: 9h30 à 21h. Samedi: 9h à 17h.

**RABAIS 1/3
ROBES POUR JUNIOR,
JEUNE FEMME ET PETITE
UN JOUR SEULEMENT
SAMEDI 6 SEPTEMBRE**

Marquez bien cette date sur votre calendrier! Toute la journée chez Simpson, vous pourrez profiter d'un rabais de 1/3 sur les prix ordinaires de toute notre sélection de robes. Montez-vous une superbe garde-robe en choisissant parmi des modèles convenant à toute occasion et à tout budget, et ce dans une gamme complète de coloris et de tissus. Tailles junior 5 à 13, jeune femme 6 à 16 et petite 6 à 14. Prix ord. 35\$ à 200\$. Cette vente s'applique à la marchandise à prix ordinaire. Achat en magasin seulement.

307/302/303/308, robes

**VENTE
22⁹⁹ À 132⁹⁹**

**ENEZ À TOUTE ALLURE PROFITER
DES RABAIS... SAMEDI SEULEMENT!**

RABAIS 1/3

**ROBES POUR JUNIOR,
JEUNE FEMME ET PETITE
UN JOUR SEULEMENT
SAMEDI 6 SEPT.**



VOUS RAFFOLEREZ DE NOS RABAIS!

Simpson

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Heures d'ouverture des magasins centre-ville: Du lundi au mercredi: 10h à 18h. Jeudi vendredi: 10h à 21h. Samedi: 9h à 17h.
Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi: 9h30 à 18h. Jeudi vendredi: 9h30 à 21h. Samedi: 9h à 17h.